

ReLations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 769

DÉCEMBRE 2013

La promesse du don

La valeur du lien

Les fondations privées: pas si charitables

La petite bonté

La force subversive du don

La générosité du receveur

La fragilité partagée

6,00 \$



ARTISTE INVITÉE: LUDMILA ARMATA

ACTUALITÉS

HORIZONS

S'aider en aidant les autres
Julie Désilets

LE CARNET

DE NAÏM KATTAN
Les villes invisibles

SOIFS

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
Tout cela
Marie-Célie Agnant

AILLEURS

El Salvador: les gains et les écueils du FMLN
Claude Morin

EN BREF

DÉBAT

La gentrification, un mal pour un bien?
Hélène Bélanger
Louis Gaudreau

MULTIMÉDIAS

LIVRES

Couverture: Ludmila Armata, *Exode*, 2009,
eau-forte et pointe sèche, 94 x 125 cm

DOSSIER

LA PROMESSE DU DON

À l'approche de Noël, la question se pose: pourquoi donne-t-on? Celui qui reçoit a-t-il voix au chapitre? Au-delà de la charité, le don est un mode de circulation des choses qui existe dans toutes les sociétés humaines – même si le marché tente d'imposer son hégémonie sur toute relation d'échange, fragilisant par le fait même le lien social. Dans la tradition chrétienne, cette réalité a été relue à travers les notions de grâce et de don de soi. Ce dossier cherche à montrer la centralité du don – trop souvent sous-estimée – dans la recherche d'un nouveau modèle de société axé sur la réciprocité, le partage et le désintéret.

La promesse du don Jean-Claude Ravet	11
La valeur du lien Entrevue avec Jacques T. Godbout, réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti	13
La petite bonté Bernard Émond	16
La force subversive du don Paul Ariès	18
Le logiciel libre, cette drôle de marchandise Cyrille Béraud	20
La générosité du receveur Michel Métayer	21
La fragilité partagée Patrice Bergeron	23
Le don d'une présence Céline Dubé	24
Merci pour la tendresse Hélène Monette	26
Les fondations privées: pas si charitables Catherine Caron	27

ARTISTE INVITÉE

Originaire de Pologne, **Ludmila Armata** vit et travaille au Québec depuis plus de 30 ans. Ses estampes, gravures et peintures marquent un désir d'exprimer des processus et des phénomènes enfouis dans l'inconscient, qui revêtent pour elle une dimension originelle. Les formes abstraites ou plus figuratives qu'elle fait jaillir cherchent notamment à traduire le sens et l'expressivité des gestes. Ses œuvres font partie de collections importantes, dont celles de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada, de la Bibliothèque nationale du Québec et du Musée national des beaux-arts du Québec. Elles font régulièrement l'objet d'expositions individuelles ou collectives au Canada et à l'étranger. À Montréal, elles peuvent entre autres être vues à la Galerie D'Este. <galeriedeste.com>

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Emiliano Arpin-Simonetti
TRADUCTION
Emiliano Arpin-Simonetti
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATIONS
Jacques Goldstyn
RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Yves-Marie Abraham, Gilles Bibeau,
Gabriel Blouin-Genest, Eve-Lyne
Couturier, Claire Doran, Céline
Dubé, Guy Dufresne, Lorraine Guay,
Mouloud Idir, Agustí Nicolau,
Guy Paiement, Rolande Pinard,
Jacques Racine, Louis Rousseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant, Gregory Baum,
André Beauchamp, Jean-Marc Biron,
Dominique Boisvert, Marc Chabot,
Naïm Kattan, Vivian Labrie, Carolyn
Sharp, Marco Veilleux

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant
100 % de fibres post-consommation.
DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada
Relations est membre de la SODEP
<www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont
répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO*
et dans l'*Index de périodiques canadiens*,
publication de Info Globe.

ABONNEMENTS Ginette Thibault
8 numéros (un an): 40 \$ (taxes incluses)
Deux ans: 70 \$ (t. i.)
À l'étranger: 55 \$ Étudiant: 25 \$
Abonnement de soutien: 100 \$ (un an)
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec: ISSN 0034-3781
Version numérique: ISSN 1929-3097

Nous reconnaissons l'appui financier du
gouvernement du Canada par l'entremise
du Fonds du Canada pour les périodiques
(FCP) qui relève de Patrimoine canadien.

Canada

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél.: 514-387-2541
télé.: 514-387-0206
relations@cjf.qc.ca
www.revue-relations.qc.ca

Des citoyens qui ont des droits?

La personne humaine – rien de plus normal – nous passionnera toujours davantage que les entreprises, quand bien même celles-ci seraient «des citoyens qui ont des droits¹», comme l'a déjà affirmé avec outrecuidance Lucien Bouchard, ou qu'elles agiraient en psychopathes, comme l'a montré le film *The Corporation*. L'autre est celui qui nous attire ou nous dérange. On le voit bien dans le débat sur la Charte des valeurs. La confusion entourant les termes de ce débat et les amalgames faits sont déplorables. Ils permettent non seulement de nourrir une peur démesurée de l'autre, mais de fustiger sans modération tous les dieux en omettant commodément le dieu-marché.

L'influence néfaste du dieu-marché sur notre monde est pourtant la plus criante. Or, qui s'alarme, par exemple, des graves atteintes à nos valeurs et à nos droits causées par les poursuites d'entreprises contre les États? Pas un

Resources poursuit le gouvernement canadien pour 250 millions de dollars, parce que les Québécois ont mis un frein à l'exploitation des gaz de schiste par fracturation hydraulique en exigeant un moratoire. La compagnie s'estime lésée par la révocation de son permis, une décision arbitraire, capricieuse et illégale – ce sont ses mots – qui la prive de son précieux droit de forer et de fructifier. Ayant son siège social à Calgary, elle poursuit son propre pays grâce à l'ALÉNA en étant incorporée aux États-Unis, dans le paradis fiscal du Delaware. Édifiant.

C'est animée par le souci du bien commun et une exigence démocratique que la population a obtenu de haute lutte ce moratoire, par ailleurs fragile, insuffisant et honni par l'opposition, qui fait tout pour qu'il n'entre pas en vigueur. Plusieurs organismes ont ébruité cette poursuite et une pétition de plus de 5000 noms recueille toujours des signataires². Alors comment expliquer que le baromètre de notre indignation reste plutôt au neutre et que nul débat public n'émerge sur pareil enjeu avec, de surcroît, un gouvernement souverainiste au pouvoir? Une telle poursuite est pourtant une attaque directe contre le droit souverain des Québécois de protéger leur eau, leur environnement et leur milieu de vie, et de décider si et comment ils exploitent leurs ressources naturelles. C'est aussi une charge contre tout principe de précaution.

À l'opposé, les Français ont une belle victoire à fêter: en octobre, la plus haute instance juridictionnelle du pays confirmait le droit du gouvernement français d'interdire la fracturation hydraulique sur son territoire et d'abroger les permis des entreprises comme il le fait, par une loi qui est en vigueur depuis deux ans. La mobilisation de la population a, là aussi, forcé l'adoption de cette loi. Une compagnie texane l'a contestée, elle a perdu.

Pour l'instant. Car elle risque fort de revenir à la charge si la France accepte que l'Union européenne signe des accords avec les États-Unis ou le Canada, qui vont donner aux entreprises le pouvoir de la poursuivre pour casser des lois-sacrilèges.

Nos gouvernements acceptent absurdement cette situation au péril de leur souveraineté, de la protection de nos droits et de l'état de nos finances publiques. Servilement, ils défendent les intérêts des fleurons du Québec et du Canada Inc. et leur droit de poursuivre d'autres pays, sans égard pour les populations. Pour faire passer la pilule, on nous vante les améliorations faites à ce régime juridique parallèle, privé, coûteux et non imputable³, qui n'en tisse pas moins sa toile tentaculaire pour neutraliser le pouvoir des élus et des peuples. Qui va réagir? D'autres enjeux – plus «humains», plus personnalisés, plus incarnés – nous passionnent toujours plus et c'est compréhensible, voire légitime, car ils nous offrent plus de prise et nous donnent cette impression que nous avons notre mot à dire. Mais cela ne nous fait-il pas trop négliger – ou ne pas voir – le fait qu'une grande part de notre pouvoir de décider de notre vie collective nous est dérobée un peu plus chaque jour? Il faudra bien y faire face.

Ses partisans célébreront, en 2014, les 20 ans de l'ALÉNA, le modèle qui a pavé la voie à ce système de poursuites de plus en plus délirant, comme en atteste le cas récent de la minière canadienne Infinito Gold, qui poursuit le Costa Rica pour un milliard de dollars! Assurons-nous de gâcher la fête en imposant un bilan critique des conséquences qu'a ce régime sur nos sociétés et en faisant de cette lutte une priorité pour la défense de nos valeurs et de nos droits.

CATHERINE CARON



Ludmila Armata,
Vous êtes ici? 2003,
pointe sèche et
morsure ouverte,
55 x 55 cm

éditorial ou un sourcillement de ministre n'a accueilli, en octobre dernier, la nouvelle confirmant que Lone Pine

1. Lors de l'audition en commission parlementaire de l'Association pétrolière et gazière du Québec, le 31 mai 2011.

2. Voir <canadians.org/fr/lone-pine-fr>.

3. Lire J.-C. Ravet, «Profiteurs d'injustice», *Relations*, n° 762, février 2013.



Qui surveillera la police?

Le nouveau Bureau des enquêtes indépendantes ne dote pas le Québec d'un mécanisme de surveillance des forces policières indépendant, efficace et transparent.

DOMINIQUE PESCHARD

L'auteur est président de la Ligue des droits et libertés

Jacques Goldstyn

Il y a 15 ans, le juge Lawrence Poitras concluait son rapport sur les dérapages policiers dans le cadre de l'affaire Matticks par la question: «qui police la police?» Les événements des dernières années ont montré à quel point cette question demeure d'actualité. L'esprit de corps prévalant au sein des forces policières, qui porte les policiers à défendre leurs actions coûte que coûte, rend plus nécessaire que jamais la mise en place de mécanismes institutionnels de surveillance de leur action. Il suffit de penser à l'enquête complaisante de la Sûreté du Québec dans l'affaire Freddy Villanueva; au réflexe des collègues de l'agente Stéphanie Lapointe (alias matricule 728), prêts à falsifier leur rapport d'intervention afin de couvrir ses bavures; ou encore au refus des forces policières de la Ville de Montréal et des autorités municipales de reconnaître les pratiques de profilage et les violations de droits commises par les corps policiers lors de la grève étudiante de 2012. Ces mécanismes de surveillance doivent être impartiaux, indépendants, transparents, à caractère civil et assortis des moyens et des pouvoirs appropriés pour mener des enquêtes sur tous les aspects du travail des forces policières.

C'est dans cet esprit que la Ligue des droits et libertés, dans la foulée de l'affaire Villanueva, a mené campagne pour la mise en place d'un mécanisme d'enquête qui respecterait ces critères.

En mai 2013, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 12 et créait le Bureau des enquêtes indépendantes, qui n'est toutefois pas encore en activité. Celui-ci est chargé d'enquêter lorsqu'une personne décède, subit une blessure grave ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier lors d'une intervention ou lors de sa détention par un corps de police. Malheureusement, le Bureau est calqué en grande partie sur le modèle existant en Ontario, dont l'inefficacité a été mise à nue par l'ombudsman de la province, André Marin.

Ainsi, la moitié des enquêteurs du Bureau québécois seront d'anciens policiers, une situation que M. Marin a identifiée en Ontario comme étant un facteur principal minant l'indépendance de ce type d'organisme. Le Bureau relèvera du ministre de la Sécurité publique (le «ministre de la police») alors qu'il devrait plutôt relever du ministre de la Justice. Bien qu'elles soient déterminantes pour la crédibilité des enquêtes, les règles concernant leur déroulement ne sont pas énoncées dans la loi; elles seront établies par réglementation, sans dé-

bat public. De plus, aucune obligation de faire connaître le résultat des enquêtes aux proches des victimes et à la population n'est prévue.

S'ajoute à cela le pouvoir très limité d'initier des enquêtes. C'est au corps de police responsable d'un événement ayant entraîné un décès, une blessure grave ou une blessure par arme à feu d'informer le ministre, qui demande alors au Bureau de mener une enquête. Or, l'absence d'une définition claire de ce que désigne l'expression «blessure grave» ouvre la porte à l'arbitraire dans la décision de rapporter un événement. Le fait de devoir passer par le ministre pour saisir le Bureau d'une affaire fait, de plus, craindre des délais susceptibles de compromettre l'enquête.

Plus grave encore, des pans entiers de l'action policière échappent au pouvoir d'enquête du Bureau, qui ne peut initier des enquêtes concernant les problèmes de fonctionnement systémique des corps policiers, par exemple en matière de profilage ou lors d'événements comme la grève étudiante. Par conséquent, dans ces situations, les enquêtes dépendent du bon vouloir du gouvernement, ce qui





nous a donné la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012 (commission Ménard), dont le mandat et les pouvoirs restreints ne permettront pas de faire la lumière sur les violations de droits commises lors de la grève étudiante.

Notons qu'à ce chapitre, le Québec est plus mal loti que l'Ontario, où le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police joue un rôle intéressant. À la suite du sommet du G20 qui a eu lieu à Toronto, en juin 2010, ce bureau a produit un rapport étoffé faisant état des violations de droits

commises par les forces policières. Le gouvernement québécois n'a pas eu le courage de mettre en place un mécanisme de surveillance des forces policières qui soit indépendant, efficace et transparent. ●

Pétrolière canadienne sévèrement jugée en Colombie

En août dernier, un tribunal international d'opinion a sévèrement jugé une pétrolière canadienne pour ses agissements en Colombie.

CONSTANCE VAUDRIN

Le 18 août dernier, le Tribunal populaire sur les politiques extractives en Colombie a jugé coupable la pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy de violations des droits humains, du travail et de l'environnement. Le Tribunal populaire, qui s'inspire des pratiques des divers tribunaux internationaux d'opinion comme le Tribunal Russell et le Tribunal permanent des peuples, a rendu son verdict à la suite des témoignages de victimes entendus lors d'audiences préalables, organisées par diverses organisations sociales colombiennes, dont la Red de Hermandad et l'Unión Sindical Obrera (USO), le syndicat pétrolier national. À Puerto Gaitán, l'audience a rassemblé plus de 600 personnes, dont 19 délégués représentant huit organisations sociales, syndicales et politiques québécoises et canadiennes, une délégation coordonnée par le Projet accompagnement solidarité Colombie.

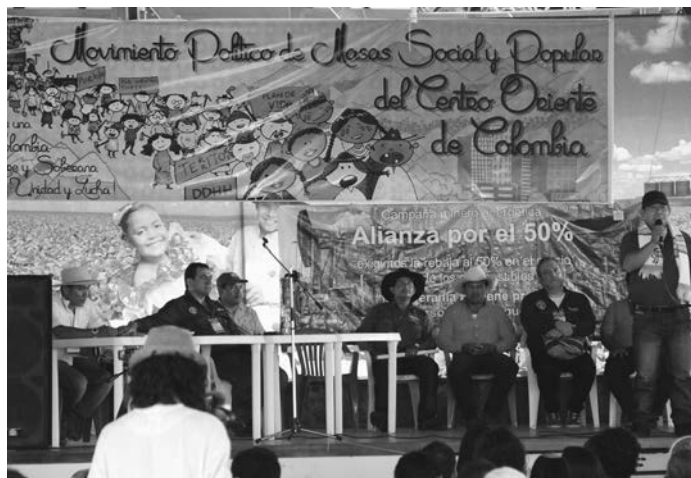
C'est dans les environs de Puerto Gaitán, dans le département de Meta,

que se trouve le principal champ pétrolier de l'entreprise canadienne enregistrée à Toronto, et qui compte plusieurs filiales dans les secteurs pétroliers et miniers en Colombie. L'extraction pétrolière est la cause d'une diminution importante du volume d'eau, par ailleurs de plus en plus contaminée et source de maladies de la peau chez les habitants du territoire où vivent les peuples autochtones Sikuani. De plus, la compagnie a procédé à la construction d'un oléoduc sur des territoires ancestraux sacrés, causant des dommages sociaux, environnementaux et culturels, le tout sans respect du principe de consultation préalable. Entre autres graves problèmes, les camions transportant le pétrole se succèdent sur une route de terre régionale, causant des accidents.

Le jury du Tribunal populaire a condamné la pétrolière pour violation du droit d'association syndicale, du droit au travail (conditions de travail, embauche et taux salarial en violation des normes colombiennes) et des droits de la personne (agressions

contre les ouvriers syndiqués, menaces de mort, attentats, diffamation, tentatives d'assassinat). On estime que 6 000 hommes armés protègent les installations de l'entreprise où travaillent environ 14 000 ouvriers dans des conditions déplorables, à coup de contrats renouvelables d'une durée de 28 jours. Lors des audiences, l'USO a témoigné que depuis un conflit de travail en 2011, l'entreprise refuse de reconnaître le syndicat et a négocié un nouvel accord avec un syndicat patronal, l'UTEN, licenciant par le fait même les 3 000 travailleurs membres de l'USO. En décembre 2012, un syndicaliste, qui avait déjà reçu des menaces de mort, a été

L'auteure, membre du Comité pour les droits humains en Amérique latine, a fait partie de la délégation du Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC) à Puerto Gaitán en Colombie. Photo: Constance Vaudrin





assassiné. Ce meurtre a forcé l'USO à fermer son local à Puerto Gaitán.

Devant de telles injustices, l'appui international aux organisations sociales, syndicales et autochtones colombiennes, de plus en plus menacées, doit être maintenu et renforcé. La délégation canadienne, témoin important, entend maintenir les liens de solidarité créés lors de ces audiences et poursuivre des actions auprès du gouvernement canadien pour exiger que soient

créés des mécanismes d'accès à la justice et un meilleur contrôle des agissements des entreprises canadiennes à l'étranger. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que l'Accord de libre-échange avec la Colombie, entré en vigueur en 2011, facilite l'exploitation pétrolière et minière faite par des entreprises canadiennes. Loin de diminuer les violations de droits humains, comme l'affirme le gouvernement canadien, cet accord risque d'accroître – comme cela a été le cas jusqu'à présent – la militarisation, le dépla-

cement des populations, la contamination environnementale et les violations des droits humains dans les régions où les compagnies exploitent les gisements pétroliers et miniers. En effet, selon le Bureau du vérificateur de Colombie, «87% des réfugiés internes proviennent des régions d'exploitation pétrolière et minière, alors que 78% des crimes commis contre les syndicalistes et 89% des violations des droits des peuples autochtones y sont aussi perpétrés». ●

Le Canada, terre d'accueil?

Alors que la guerre en Syrie provoque une grave crise humanitaire, le Canada multiplie les embûches à l'accueil de réfugiés de cette région.

FAISAL ALAZEM

L'auteur est directeur de la section montréalaise du Conseil syrien canadien

Depuis le début du conflit en Syrie, on estime à 4,5 millions le nombre de déplacés internes. Ces derniers sont les plus vulnérables: ils vivent dans des camps et des zones constamment bombardés ou assiégés, où l'eau potable, les soins médicaux de base et l'éducation manquent cruellement. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime par ailleurs à 2,5 millions le nombre de déplacés externes, principalement dans les pays voisins, notamment le Liban, la Jordanie, l'Irak, la Turquie et l'Égypte. Étant donné l'instabilité politique et économique régnant dans ces pays, les réfugiés syriens s'y retrouvent aussi dans une situation précaire et sont sujets à la violence, aux humiliations, aux agressions à caractère xénophobe et aux abus de toutes sortes – notamment les femmes et les enfants.

Devant l'ampleur de la crise humanitaire, alors qu'un tiers de la population syrienne est déplacée et que plus de la moitié des maisons ont été détruites, on pourrait s'attendre à ce que le Canada joue un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugiés, comme il l'a fait par le passé dans d'autres crises. Malheureusement, depuis le début de cette guerre, en mars 2011, le Canada n'a reçu que 53 réfugiés syriens, et seulement 9 en 2013. À cet égard, la majorité des Canadiens d'origine syrienne ont fait savoir que leurs demandes de visa pour faire venir des membres de leur famille au Canada, en vertu du programme de réunification familiale, ont été systématiquement rejetées. Les agents des bureaux des visas soupçonnent en effet les réfugiés de vouloir rester au Canada après la fin de la période de séjour temporaire autorisée. Le même prétexte est également

servi aux étudiants syriens, même s'ils répondent à tous les prérequis pour entrer au Canada (preuves d'admission à une université, critères financiers, etc.).

Le 3 juillet dernier, le gouvernement canadien s'est finalement engagé à accueillir 1300 réfugiés syriens, dont 200 aux frais de l'État et 1100 par le biais de parrainages privés. Même si c'est peu, les Canadiens d'origine syrienne ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme. C'était toutefois avant de découvrir les nombreux écueils d'un processus de parrainage privé extrêmement long et coûteux. Par exemple, dans le cas d'une famille syrienne de quatre personnes ayant fui en Égypte, le délai moyen entre le dépôt d'une demande de parrainage et la réception d'une lettre d'admission est de 40 mois. De plus, les signataires de la demande de parrainage doivent verser 26 000 \$ en garantie pendant toute la durée du processus, montant qui ne leur sera remboursé qu'à l'arrivée au Canada de leur famille. En plus de ces contraintes, le programme ne



Des journalistes précarisés

La tournée de consultation nationale de la Coopérative de journalisme indépendant révèle une situation préoccupante pour la presse indépendante.

s'applique qu'aux réfugiés qui se trouvent à l'extérieur de la Syrie, hormis la Turquie. En d'autres mots, il ne s'applique ni aux 4,5 millions de déplacés internes, ni aux 500 000 Syriens réfugiés en Turquie.

Comparativement, le Brésil a récemment annoncé l'émission de visas humanitaires spéciaux aux Syriens désirant trouver refuge sur son sol. L'Allemagne s'est engagée à offrir des permis de résidence de deux ans à 5000 Syriens réfugiés au Liban. La Suède a quant à elle annoncé qu'elle accorderait la résidence permanente à tous les Syriens lui demandant l'asile.

Bien des Canadiens d'origine syrienne se demandent donc ce qui est advenu du Canada qu'ils ont choisi comme terre d'accueil et qui, historiquement, a souvent mis sur pied des mesures spéciales afin de répondre à différentes catastrophes, naturelles ou pas. On n'a qu'à penser aux mesures d'urgence mises en place pour venir en aide aux Haïtiens après le tremblement de terre, en 2010, à celles destinées aux réfugiés irakiens, en 2007, ou encore à l'évacuation des Canadiens d'origine libanaise, à Beyrouth, en 2006, au moment de la guerre avec Israël. Dans toutes ces crises et plusieurs autres, le Canada s'est impliqué pour apporter de l'aide humanitaire et accueillir d'urgence des réfugiés.

En novembre 2012, le Comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes a adopté une motion en appelant à accélérer le traitement des démarches de réunification familiale et à soutenir les réfugiés syriens. La motion n'est cependant pas contraignante. Or, comment est-il possible que 7 millions de déplacés, 150 000 civils tués et l'utilisation d'armes chimiques ne suffisent pas à rendre cette motion éthiquement et moralement contraignante aux yeux du gouvernement et du Parlement? ●

NICOLAS FALCIMAIGNE

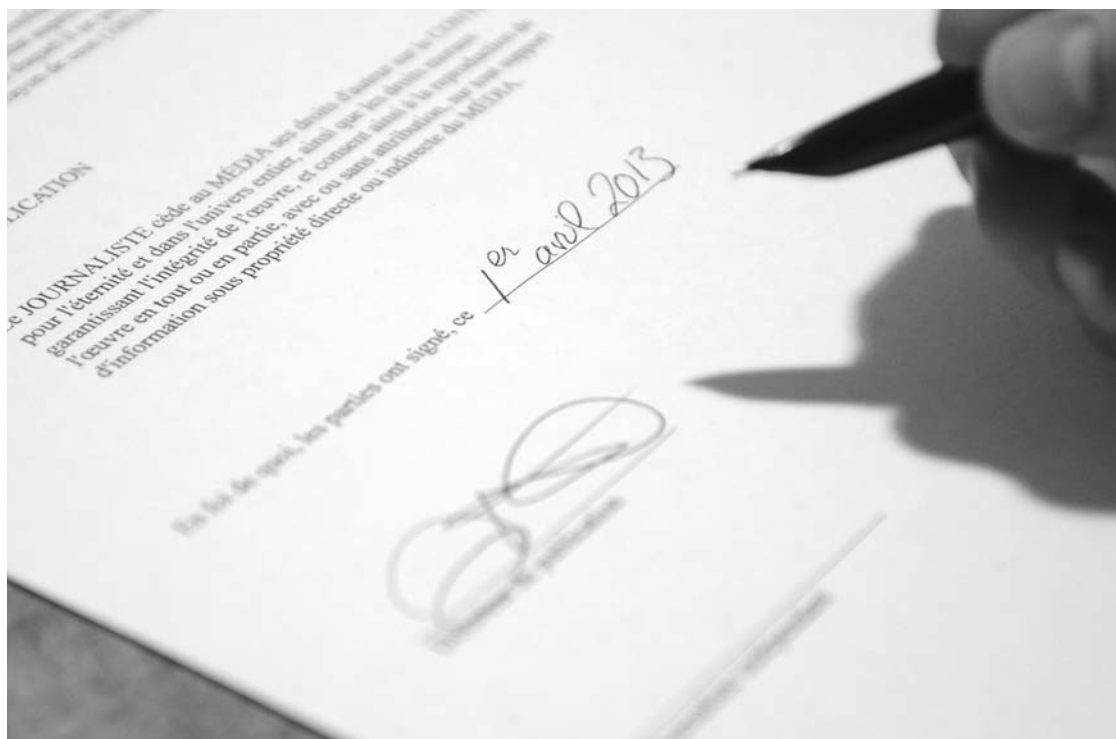
Un Far West qu'on croyait révolu, c'est ce qu'évoque le secteur de l'information. Laissé aux lois du marché, ce pilier de la démocratie s'effrite. La concentration de la presse accentue à l'extrême la précarité des journalistes indépendants, qui doivent encore lutter, en 2013, pour obtenir un salaire minimum. Dans 30 localités du Québec, de Sherbrooke à Kangisua-lujuaq en passant par Gaspé, Montréal et Chibougamau, la Coopérative de journalisme indépendant, basée à Trois-Pistoles, a recueilli au printemps dernier plus de 700 interventions et près de 40 heures d'entrevues qui décrivent cette réalité.

C'est un portrait préoccupant qui se dégage de cette tournée de consultation sur le journalisme indépendant, entreprise par la coopérative pour apporter le point de vue de l'ensemble de la population québécoise aux États généraux du journalisme indépendant. Organisés par l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), ils se tenaient à Montréal le 28 septembre dernier.

Dans toutes les régions, l'isolement est un problème récurrent, trame de fond sur laquelle se dessine le portrait d'un journalisme indépendant de plus en plus précaire. Plusieurs des journalistes indépendants rencontrés considèrent être parmi les rares, voire les seuls, à exercer ce métier dans leur

L'auteur est président de la Coopérative de journalisme indépendant et du journal *Ensemble*

Au printemps dernier, l'entreprise TC Média (Transcontinental) a tenté d'imposer un contrat abusif à ses journalistes indépendants, mais a dû reculer devant la mobilisation. Photo : Nicolas Falcimaigne





région, et confient du même souffle devoir faire de la pige pour les médias montréalais, faute de contrats locaux.

C'est que la concentration de la presse a eu raison de nombreux médias indépendants régionaux. Le nombre d'hebdomadaires québécois qui ne font partie ni du groupe TC Média (Transcontinental), ni de l'empire Québecor a fondu de moitié en sept ans. Dans ces grands groupes de presse, l'essentiel des ressources est consacré à la publicité, devenue l'unique source de financement, et les journalistes font face à des conditions de travail ridicules. TC Média a même supprimé des tâches de journalisme dans plusieurs de ses hebdomadaires pour les remplacer par un «journalisme citoyen» – bénévole, bien sûr.

La pénurie de journalistes qu'on observe dans certaines régions n'est donc pas un mystère. Pour bien gagner sa vie, il est souvent nécessaire de se «montréaliser», à l'instar de l'information et de la propriété des médias. La concentration de la presse a aussi l'effet de limiter l'accès des journalistes indépendants à certains événements, où seuls les médias de masse sont accrédités, alors qu'autrefois la diversité des médias empêchait ce type de pratique.

La proximité économique et sociale entre les médias, les journalistes, les élus et le pouvoir financier a également

été dénoncée par plusieurs intervenants comme étant un obstacle à la liberté de presse. Victimes d'intimidation économique, morale ou même physique, les journalistes peinent à traiter des sujets sensibles. Si certains représentants de la presse régionale, notamment au Témiscamingue et à Chibougamau, ont affirmé que leur milieu avait acquis une certaine «maturité politique», d'autres ont encore beaucoup de chemin à faire avant de voir une véritable presse libre apparaître dans leur paysage médiatique.

La population, quant à elle, est difficile à mobiliser sur ces enjeux, car les pratiques des médias de masse entretiennent la confusion des genres. Ne pouvant distinguer la bonne information de la mauvaise, elle reste en général indifférente aux conditions de production de cette information.

Enfin, selon plusieurs journalistes, la formation dispensée ne semble pas les préparer adéquatement à l'exercice du journalisme indépendant, mais seulement à la pratique du métier dans les médias de masse.

Pour l'ensemble des personnes rencontrées lors de cette tournée, il est donc prioritaire d'adopter une loi sur les conditions d'engagement des journalistes indépendants, de manière à contraindre les éditeurs à négocier collectivement leurs contrats avec une association qui représente les journalistes. C'est par une telle loi qu'il

sera possible de protéger le droit fondamental de s'informer, pilier de la démocratie.

Pour permettre aux éditeurs indépendants d'offrir de meilleures conditions, il a été proposé de les soutenir par un fonds indépendant, financé par une taxe sur la publicité de tout ordre. Ce soutien serait attribué selon des critères d'indépendance de propriété, notamment. Afin de diversifier les revenus des éditeurs indépendants et de leur permettre une plus grande liberté de presse, des citoyens ont également soulevé l'idée d'un crédit d'impôt pour l'abonnement à des journaux indépendants.

Certaines personnes ont en outre proposé plusieurs initiatives pour améliorer la qualité de l'information, notamment la mise sur pied d'un organisme de certification des articles de journalisme indépendant permettant au lectorat de distinguer l'information fiable de l'information sujette à d'éventuels conflits d'intérêts. Il a aussi été proposé de développer le projet de plateforme d'information communautaire régionale de Télé-Québec, d'octroyer des pouvoirs coercitifs au Conseil de presse du Québec, de se regrouper en coopératives et d'adopter une solide réglementation anti-trust pour la presse écrite. ●

Notre dernier numéro : **Mourir**
dans la trilogie : vieillir-mourir-naître

**Cahiers
de spiritualité
ignatienne**
3 numéros par an

(418) 653-6353
cahiersi@centremanrese.org
www.centremanrese.org

La spiritualité en dialogue avec la culture contemporaine



S'aider en aidant les autres

JULIE DÉSILETS

Faire un stage d'initiation à la coopération internationale représente une aventure incroyable. C'est l'occasion unique d'aller à la rencontre de gens de pays appauvris, qui nous inspirent par leur force et leur résilience devant les épreuves de la pauvreté. Mais une telle expérience comporte aussi son lot de dépassement personnel pour faire face aux défis de l'adaptation interculturelle et au déracinement temporaire de notre nid douillet québécois. Les stagiaires de Mer et Monde en savent quelque chose et sont amenés à repousser leurs limites personnelles et à porter un regard nouveau sur notre monde et sur eux-mêmes. Depuis une dizaine d'années, au Québec, des projets innovateurs sont développés pour mettre ce potentiel de changement et de croissance au service de jeunes décrocheurs ou de jeunes vivant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. À Mer et Monde, c'est depuis 2011 que nous participons activement à ces initiatives audacieuses grâce à la mise en place d'un tout nouveau programme: les stages socioprofessionnels de groupe.

Ces derniers, en plus des objectifs généraux de sensibilisation à l'engagement citoyen et à la consommation responsable visés par Mer et Monde, ont pour objectif spécifique la remise en action des participants. En collaboration avec des organismes en employabilité, dont les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), Mer et Monde accompagne ces jeunes dans la réalisation de stages de formation et de solidarité internationale s'échelonnant généralement sur 15 semaines, dont trois semaines à l'étranger. Ces stages

permettent aux participants de vivre et de travailler dans un contexte socio-culturel nouveau, ce qui les invite à se dépasser et à accroître leur confiance en soi, des ingrédients indispensables pour les motiver à retourner aux études et leur ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi.

Ces stages ont généralement lieu en Amérique centrale. Pendant le séjour à l'étranger, les participants partagent le quotidien d'une famille d'accueil et vivent «avec et comme les gens» qui les reçoivent. Ils deviennent, pendant ces trois semaines, un membre à part entière de la famille, ce qui est souvent

Le sentiment de contribuer à quelque chose de plus grand que soi nourrit certainement l'engagement des individus dans leur propre vie et dans la société en général.

très significatif pour des jeunes provenant la plupart du temps d'un milieu familial plutôt difficile. Ils participent aux tâches domestiques et aux activités sociales de la famille et y prennent tous les repas. Par ailleurs, le travail manuel est au cœur de l'appui apporté à la communauté. Le groupe de stagiaires s'implique ainsi dans un projet concret comme la rénovation d'une salle de classe, l'installation de latrines dans une école, l'aménagement d'un jardin communautaire, etc. Ce travail manuel, en appui à un projet défini et initié par le partenaire local, est également jumelé à des activités plus sociales: l'animation d'activités pour enfants dans une école ou une garderie, des ateliers de cuisine locale, des activités sportives, etc. Des moments sont également prévus pour des cours d'espagnol ainsi que pour des rencontres individuelles et de groupe entre les participants et les intervenants qui les accompagnent. La concrétisa-

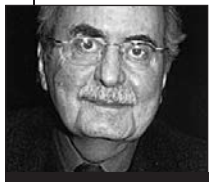
tion d'un tel projet, au-delà de l'aide apportée à nos partenaires étrangers, permet aux participants de se sentir vivants, utiles et engagés dans une démarche constructive. La vie a ainsi plus de sens! Ce sentiment de contribuer à quelque chose de plus grand que soi nourrit certainement l'engagement des individus dans leur propre vie et dans la société en général.

Le fait de venir en aide à leur communauté d'accueil procure un grand sentiment de fierté à ces jeunes. Cette dose d'estime personnelle est probablement ce qui compte le plus dans ce genre de stage. Myriam Paquette, stagiaire du projet Horizon-Honduras du CJE de Matane, en témoigne bien: «L'apprentissage si humain que ma famille d'accueil a entrepris avec moi m'a permis de penser différemment. Ces 12 jours ont été comparables à des mois de travail intense sur moi-même, car l'intégration dans une autre culture permet de se dépasser, de chercher à aller plus loin.»

Par ailleurs, un autre élément déterminant est la rencontre de personnes et de communautés qui deviennent, pour les jeunes participants, des modèles inspirants, par leur manière de faire face aux défis de taille que leur pose la situation socioéconomique et politique de leur pays.

Ainsi, ces projets ont des retombées directes pour les stagiaires et pour l'ensemble de la société québécoise – déjà, une centaine de jeunes ont participé à un tel stage avec Mer et Monde. Le taux de retour aux études ou d'intégration en emploi des participants est estimé à 93%. C'est beaucoup, sachant que 86% d'entre eux n'avaient pas de diplôme post-secondaire et que 69% recevaient des prestations d'aide gouvernementale avant leur stage. ●

L'auteure est coordinatrice pédagogique de la formation à Mer et Monde



LES VILLES INVISIBLES

Il y a quelques années, à la fin d'un colloque consacré à la francophonie tenu à l'Université Jawaharlal Nehru à New Delhi, j'ai visité, en compagnie de collègues montréalais, des sites célèbres comme le Taj Mahal. Deux images se sont imprimées dans ma mémoire. D'abord celle, inoubliable, de la beauté de ce monument, un sommet artistique et architectural. Puis l'autre, cette foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous entouraient et nous proposaient des objets d'une incalculable variété, pour recevoir non pas une aumône, mais plutôt une reconnaissance d'existence, eux que l'on regarde sans les voir. Il faisait chaud. Un garçon de 14 ou 15 ans, sommairement vêtu, des sandales aux pieds, me sourit. Je répondis à son salut, à son accueil, et c'était le pacte. Je m'étais engagé. Il me tendit un fouet avec des lanières en cuir et m'en donna le prix. Une aubaine, un privilège. «Je n'en ai pas besoin», dis-je. Il ignore mon inacceptable refus. «Regarde, me dit-il, c'est du véritable cuir. Il est le produit d'un maître.» «Je n'ai pas besoin d'un fouet», insistai-je. «Touche, m'invita-t-il. C'est d'une qualité supérieure. Du véritable cuir. Je fais un prix pour toi.» Le guide intervint pour me sortir de l'embarras. Le garçon se tourna vers un autre acheteur possible. «L'échange de regards est un engagement tacite», me prévint le guide.

Les années ont passé et je m'interroge encore. Où était l'Inde que je visitais alors? Dans le Taj Mahal ou dans les yeux du garçon qui cherchait à assurer sa subsistance? Avait-il une famille? Fréquentait-il l'école? Où habitait-il? Cette Inde, la sienne, m'est demeurée inconnue. J'ai écouté des

discours, prononcé le mien, admiré des monuments, assisté à une séance de danse offerte par l'université. Mais l'Inde, celle de plus d'un milliard d'habitants, celle de la foule que nous retrouvions à chaque arrêt, celle du vendeur de fouets, m'est passée inaperçue.

Une année plus tard, ma visite du souk de Rabat fut tout autre. La veille, j'avais donné une conférence à l'université et le professeur qui me recevait me proposa d'explorer le souk. À l'entrée, des adolescents se bousculaient pour proposer leurs services comme guide. Je leur répondais, en arabe, que nous n'en avions pas besoin. Le souk? Rien n'était moins exotique pour moi. À Bagdad, je traversais tous les jours celui de Chorja pour aller à l'école. C'était familier, banal. À Rabat, en dépit de la différence de nos dialectes, j'étais un possible client local, comme chez moi, dans mon paysage d'enfance. J'y reconnaissais les visages, les gestes des hommes qui vantaient leurs marchandises. Ainsi, ce pays était-il, dans le détail et les nuances, reconnaissable. Bref, je n'étais pas un touriste, un étranger.

Quel voyageur passe à côté du voyage? J'en mentionnerais deux catégories. D'abord, celle restreinte, bien définie, des archéologues et spécialistes de langues, de cultures et de religions. On peut passer sa vie à étudier et à analyser le mandarin sans s'intéresser à la vie sociale et politique de la Chine, comme on peut se retirer dans un ashram en Inde pour étudier et vivre la religion hindoue sans se soucier des millions de musulmans qui partagent cette terre, sans tenir compte du système des castes et de ses implications sociales et politiques. On peut également se plonger dans la poésie arabe du VII^e siècle sans remarquer la censure qui sévit aujourd'hui dans certains pays arabes.

L'autre catégorie est celle d'un type récent de vacanciers. Depuis quelques années, on assiste à un accroissement rapide des touristes de la classe moyenne un peu partout dans le monde. Cela a fait naître une grande industrie touristique de masse. Les hôtels, les lignes aériennes et ferroviaires s'appuient sur des agences de voyages – et maintenant sur Internet – et, avec l'aide des gouvernements, transforment le tourisme en une vaste entreprise de consommation. Aucune ville disposant d'un patrimoine historique ne peut ou ne veut s'opposer à l'afflux de ces millions d'étrangers de passage. Quand on offre des tours d'Égypte, de l'Inde ou du Maroc, par exemple, en une semaine ou en dix jours, incluant la course aux monuments, aux musées ou aux sites naturels, je me demande toujours comment les touristes qui y prennent part peuvent affirmer avoir parcouru tel ou tel pays alors qu'il n'ont fait qu'apercevoir des populations souvent soumises à la dictature, à l'oppression, accablées par la misère et la pauvreté.

Certes, les médias ne nous épargnent pas les mauvaises nouvelles venant d'ailleurs: voitures piégées, explosions, manifestations, soulèvements. Nous finissons par nous y habituer. La télévision nous fait part quotidiennement de multiples tragédies. Les bulletins de nouvelles débutsent par les faits divers locaux suivis par les hécatombes lointaines. Nous lisons, dans les journaux, le nombre de victimes de meurtres en Irak ou au Pakistan. Et un touriste, qui est passé d'un château à un temple, traversant des rues où la misère s'étale, peut prétendre, du fond de son indifférence, connaître ces pays. ●

La promesse du don



Ludmila Armata,
Romero, 2011, huile
sur toile, 182 x 125 cm

JEAN-CLAUDE RAVET

Quand on parle de don, on pense communément au don de charité ou humanitaire et, en ce temps de Noël, à la guignolée par exemple. Mais le don renvoie aussi à un chemin de rencontre avec l'autre dans sa fragilité; c'est le don de soi par amour ou par compassion, qui s'exprime dans l'hospitalité, le partage et l'écoute, dans le souci sans compter des blessés de la vie, des humiliés ou des opprimés, qui peut aller jusqu'au sacrifice de soi.

Le don, dans toutes ses manifestations, témoigne d'une dimension éthique fondamentale de l'existence qui pose la présence de l'autre comme constitutive de soi. Je suis en quelque sorte le gardien de mon frère, de ma sœur en humanité. Protecteur de leur dignité. Leur souffrance et leur cri ébranlent à jamais ma quiétude, cherchent à arracher de moi une réponse, attisant la conscience du don, au nom de notre commune humanité. Grâce à cette conscience, je me tiens vivant, debout et vigilant. Cette attitude oblatrice et ce sentiment de responsabilité

« J'avais devant moi toute la richesse de la terre, et mes yeux se portaient pourtant vers le plus humble, le plus petit... Où serions-nous, nous, pauvres humains, sans la terre fidèle? Qu'aurions-nous sans tant de beauté et de bonté? »

ROBERT WALSER, CITÉ PAR ERNESTO SABATO DANS *LA RÉSISTANCE*

s'enracinent dans une manière d'habiter le monde, de faire société, dans laquelle le lien qui unit les personnes entre elles est plus fondamental que ce qui les unit aux choses et à l'argent.

Plus se déploie le monde technique et financier, et sa logique utilitaire et vénale qui atomise l'existence, plus nous sommes tentés d'esquiver notre devoir à l'égard des autres. Croire que le monde humain puisse survivre à cette fuite, à cette déliaison, est peut-être la plus tragique des illusions contemporaines qui nous livre, dans la plus grande insouciance, à la prédation financière et à la technicisation de l'humain.

Quand l'anthropologue Marcel Mauss a publié son *Essai sur le don*, en 1923, la morale des marchands, comme il se plaisait à l'appeler, faisait déjà ses ravages dans la société. Cette morale réduit la vie sociale au calcul, à l'intérêt, au profit, traduisant les rapports sociaux en termes strictement abstraits, marchands et techniques, comme s'il s'agissait de rouages d'une machinerie sociale. La valeur monétaire s'imposait déjà comme l'étalon à l'aune duquel devait être jugée la vitalité de la société: « le triomphe de l'animal économique ». Mauss avait conscience du caractère subversif de la notion du don héritée des sociétés dites primitives, sans laquelle il ne peut y avoir de société humaine. Ce faisant, il soutenait « théoriquement » les brèches qui se creusaient dans la société capitaliste grâce aux luttes en faveur d'une solidarité sociale fondée sur le devoir du don. « Le travailleur a donné sa vie et son labeur à la collectivité d'une part, à ses patrons d'autre part, et, s'il doit collaborer à l'œuvre d'assurance, ceux qui ont bénéficié de ses services ne sont pas quittes envers lui avec le paiement du salaire, et l'État lui-même, représentant la communauté, lui doit, avec ses patrons et avec son concours à lui, une certaine sécurité dans la vie, contre le chômage, contre la maladie. Contre la vieillesse, la mort¹. » Mauss appréhendait avec lucidité l'offensive néolibérale actuelle consistant à privatiser les services publics et à brader le bien commun.

Plus que jamais, en ce sens, la dynamique du don se présente comme une forme de résistance aux chants des sirènes capitalistes qui cherchent à nous convaincre que nous sommes des êtres calculateurs, sans attaches ni appartenance, ni souci du bien commun et de la solidarité sociale, mus par leurs seuls intérêts privés, modelés étrangement à l'image des maîtres de notre temps.

En nous rappelant que nous sommes toujours, dès la naissance, en dette envers les autres et envers la vie qui nous comble de sa beauté et de sa bonté, le don amène à nous centrer sur notre fragile humanité et notre seule demeure, la Terre. Le partage, l'entraide, la solidarité apparaissent comme les fondements de la société, et le marché et l'État au service de celle-ci. L'amour des êtres, le sentir des choses et la soif d'une transcendance, que porte avec lui le don, nous enracinent dans la terre humaine en rendant compte de quelles matières symboliques les êtres humains sont faits.

La promesse du don est plurielle. Elle est à la fois éthique, sociale, politique, culturelle et spirituelle. Elle appelle à renouer avec une existence pétrée de rêves, d'inquiétudes et de mythes, et taraudée par la question du sens et de la dette. Elle incite à consentir à notre fragilité qui atteste la beauté de la vie et sur laquelle devrait se fonder, comme sur un roc, la cité accueillante. Elle nous donne en héritage la terre des vivants. Elle redonne sens et valeur à la pluralité des cultures, à l'interdépendance et à l'immaîtrisable. Par elle, nous nous exerçons à la solidarité tenace, à la résistance au diktat du marché et des technocrates, à la défense de la dignité comme gage de notre commune humanité et de notre fidélité à la Terre.

Car, en fin de compte, nous sommes des êtres de don, d'échanges et d'entraide, débiteurs insolubles d'une dette contractée en entrant dans un monde habité – une dette qui n'est pas tant là pour être remboursée que pour nous ouvrir à la richesse de la vie comme une grâce. ●

1. M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 261.

La valeur du lien

Entrevue avec Jacques T. Godbout

Malgré la toute-puissance du marché comme mode de régulation des échanges, les relations fondées sur le don continuent de jouer un rôle essentiel dans nos sociétés marchandes. Pour le sociologue Jacques T. Godbout, la logique du don est au cœur même des sociétés humaines et inspire de nouveaux modèles de société. Auteur de nombreux ouvrages, notamment *L'esprit du don* (Boréal, 1992) et *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre* (Seuil, 2007), il a bien voulu nous accorder cet entretien.



Ludmila Armata, *Un peu de silence*, 2009, eau-forte et pointe-sèche, 55 x 55 cm

Relations : On a tendance à penser que le don se résume à un acte de bienveillance à l'égard d'autrui; mais votre analyse de ce phénomène va bien au-delà de ce constat. Quelle est la logique du don? Comment opère-t-elle?

Jacques T. Godbout : Le don, c'est une façon de faire circuler les choses entre nous. Il se distingue des deux autres formes qui, dans notre société, ont pris une importance inédite, soit le marché et l'État.

L'État fait circuler les choses en fonction d'un principe autoritaire et d'un principe de droit – c'est en fonction des droits qu'on accède aux services et aux biens qu'il redistribue. Jusque dans les années 1970, il y avait un mouvement dans la société qui souhaitait faire passer presque tout par l'État. J'aime bien rappeler un rapport du gouvernement québécois de l'époque qui fixait comme idéal que toutes les personnes âgées soient en institution. C'est intéressant parce qu'aujourd'hui on trouve cette idée tout à fait absurde; on veut plutôt favoriser le maintien à domicile, etc. Mais ce rapport révèle les caractéristiques de ce mode de circulation qu'est l'État, et ce qu'il laisse de côté. Ce qui comptait à l'époque, c'était la compétence professionnelle de celui qui donne le service à la personne âgée; c'était un idéal très technocratique, en somme, où la qualité du lien personnel n'était pas du tout prise en compte.

À la faveur du néolibéralisme et des crises des finances publiques, entre autres, le marché a ensuite pris une importance sans précédent dans nos sociétés. Mais le marché a aussi ses limites, dont on commence à être de plus en plus conscient. Car au cœur du système de valeurs qui l'accompagne se trouve cet individualisme affirmant que l'on ne doit rien à personne, que tout nous est dû, et que la meilleure distribution possible des choses se fait lorsque chacun veille à son intérêt personnel. Donc le marché ne tient pas compte, lui non plus, du lien social – sans parler des inégalités et de l'exploitation. Il essaye d'extraire la circulation des biens et services du lien social.

Cela nous amène donc à l'une des caractéristiques premières du don, qui est de faire circuler les choses en tenant compte du lien qui existe entre les membres d'une société. C'est essentiel: les choses qui circulent par le don portent le lien social, elles le transportent. C'est pourquoi il reste omniprésent malgré la présence des deux autres formes de circulation.

Rel. : Comment expliquer cette permanence du don, malgré les prétentions hégémoniques du marché?

J. T. G. : On ne peut tout simplement pas se passer du don. Pour tout ce qui compte vraiment, dans tout ce qui a trait au lien personnel, au lien intime, familial, le marché piétine. Il pénètre difficilement. Et bien que dans la sphère

familiale, par exemple, il y ait plus de choses qu'autrefois qui circulent par l'intermédiaire du marché, il y a encore énormément de services, de cadeaux, etc., qui sont hors marché et qui sont voulus comme tels.

On le constate aussi chez les gens d'affaires, qui sont pourtant au cœur du monde marchand : ils ont besoin du don. Cadeaux et invitations sont le lot quotidien des gens

son tour. C'est un phénomène social fondamental dans toutes les sociétés et sans lequel il n'y aurait peut-être même pas de société.

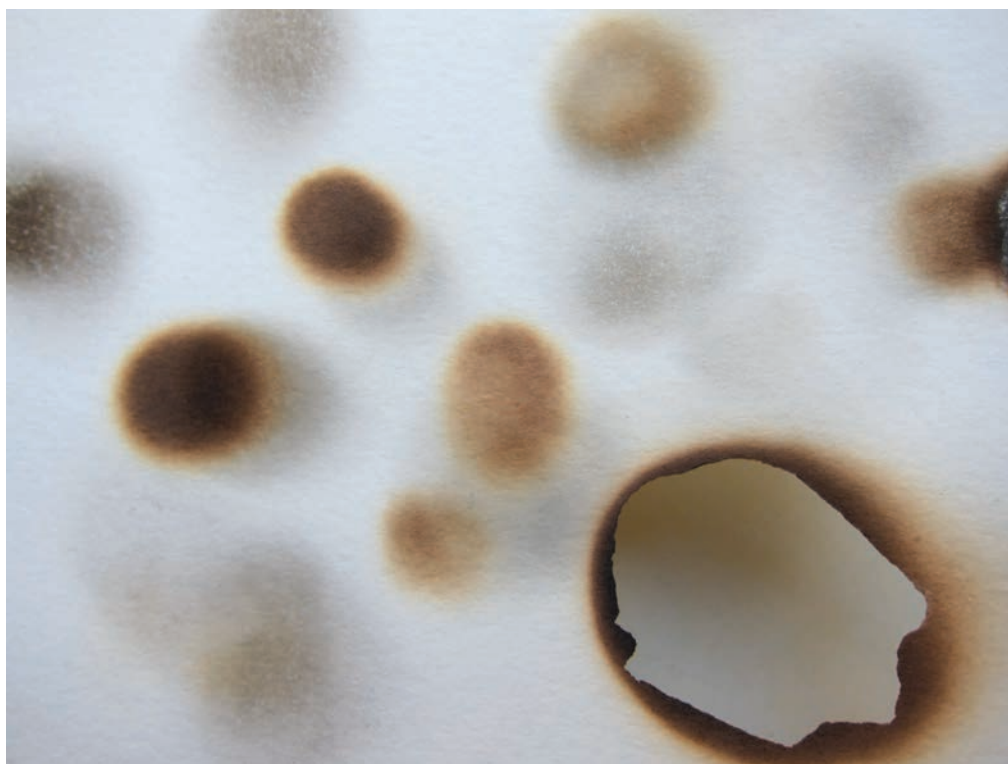
Contrairement au modèle néolibéral de la personne humaine, dans lequel l'individu est défini comme étant autosuffisant et recherchant son intérêt, dans le modèle du don, l'être humain est défini comme un être en dette qui donne à son tour. C'est ce que j'ai appelé l'*homo donator*, par opposition à l'*homo œconomicus*. Être en dette n'est

pas quelque chose de négatif dans cette optique : si on a beaucoup reçu d'une personne que l'on aime, on aura envie de lui donner. On ne cherchera pas à liquider la dette qui nous lie à cette personne. La notion de dette économique, au contraire, est quelque chose que l'on doit rembourser absolument sans quoi on perd en liberté, en autonomie. Dans l'idéal du marché, une fois qu'une chose a circulé de A à B, la relation s'arrête. C'est souhaitable dans certains cas, car on n'a pas envie d'être en relation intense avec toutes les personnes de qui on acquiert des biens dans une société. Mais c'est aussi une limite, qui rend d'autres modes de circulation nécessaires.

Rel. : Comment le don peut-il être complémentaire au marché et à l'État ?

J. T. G. : Quand on pense aux invitations que l'on reçoit, aux services que l'on rend, on réalise que ce qui circule par le don n'occupe pas une part aussi congrue qu'on pourrait le penser. Bien sûr, ce sont davantage les relations personnelles qui sont concernées, mais elles constituent quand même la majorité de nos relations !

En outre, le don ne se réduit pas aux liens primaires ; il y a, par exemple, le don aux inconnus, la philanthropie, le don humanitaire, etc. Dans ces derniers cas, on entre dans un espace où le marché, l'État et le don sont en concurrence, et où aucun de ces trois modes de circulation ne doit prendre toute la place. Le don, en effet, n'a pas que des avantages. Il a des inconvénients, en particulier pour le receveur. Lorsqu'on reçoit quelque chose sous la forme d'un don, on n'a en effet rien à dire : à cheval donné, on ne regarde pas la bride, comme dit le proverbe. De plus, comme je l'ai mentionné, lorsqu'on reçoit, on a envie de donner en retour. Aussi, dès lors qu'on n'a pas la capacité de le faire, il y a une forme d'humiliation, et un problème



Ludmila Armata,
série *Ouvertures*,
2010, aquarelle et
encre, brûlé au feu,
9 x 14 cm

d'affaires. Dans les revues d'affaires et de marketing, sur lesquelles j'ai conduit une petite recherche, plusieurs articles offrent des conseils sur les sortes de cadeaux à faire à ses partenaires d'affaires, pour quelles occasions, etc. Pourquoi le don semble-t-il aussi indispensable dans ce monde fondé sur sa négation ? Pour communiquer, essentiellement : pour établir et renforcer les liens entre associés ; pour maintenir la confiance, aussi, et assurer les conditions préalables à un échange marchand réussi. Il est certes intéressant. Mais quand on y regarde de plus près, on y constate là aussi le grand paradoxe du don : il est d'autant plus intéressant qu'il est désintéressé. Plus celui qui reçoit aura l'impression qu'un cadeau a été fait de façon intéressée, moins il aura envie de donner à son tour.

Car c'est là le fondement même du phénomène du don : le fait de recevoir quelque chose sous la forme d'un don (plutôt que sous la forme d'un échange marchand ou en vertu d'un droit, par exemple) engendre l'envie de donner à

social survient. Dans une situation où l'inégalité est trop grande, le don peut être un instrument pour dominer, humilier l'autre. C'est le sens du slogan des pays du tiers-monde « *Trade not aid* » : ils veulent avoir accès aux marchés du Nord, pas vivre sous perfusion. Donner avec le message que le receveur est incapable de donner à son tour, c'est le nier. Dans tous ces cas, le marché, mais surtout l'État, est préférable comme mode de circulation, parce qu'il donne des droits au receveur, alors que sous la forme du don, le receveur n'a aucun droit et ne peut rien exiger.

Mais malgré ces inconvénients, le don a un rôle primordial à jouer. Le marché ne fonctionne que si quelqu'un trouve son intérêt à faire circuler quelque chose, et l'État, même s'il a une philosophie redistributrice et non seulement égoïste, n'en demeure pas moins un appareil bureaucratique souvent inconscient des besoins, particulièrement les besoins naissants. Le don a donc sa place partout où, de par son imbrication avec le lien social, il permet de répondre à de nouveaux besoins, à de nouveaux problèmes sociaux, notamment par la mise sur pied d'associations, de groupes d'entraide, etc.

Toutefois, il ne doit pas se substituer au marché ni à l'État. Actuellement, suivant le modèle américain, la philanthropie prend de plus en plus la place de l'État. C'est une tendance importante qui peut devenir dangereuse, notamment parce que les grands philanthropes définissent

De la même façon que le don définit la personne comme un être en dette, dès lors que l'on considère ce que l'on reçoit de la nature comme un don, on aura une attitude plus respectueuse à son égard.

eux-mêmes les causes importantes et que les problèmes les plus urgents de la société peuvent être complètement négligés. Ce n'est pas une façon de fonctionner : il faut dans ce cas que l'État ait un rôle très important.

Rel. : La logique du don peut-elle nous aider à penser un système alternatif au modèle marchand ?

J. T. G. : Le don inspire déjà d'autres modèles dans la société actuelle. Il s'insère même dans le monde de l'économie : pensons, par exemple, au domaine du logiciel où s'est développé le mouvement du *copyleft*, qui interdit l'appropriation privée et la vente, à l'opposé du *copyright*, qui protège le droit du vendeur. Il y a tout un mouvement qui semble affirmer que même à l'intérieur du monde des affaires, certaines choses circulent mieux sous la forme du don que sous la forme du profit, de l'intérêt. Dans ces nouveaux secteurs que le marché veut coloniser, le don est souvent plus efficace.

Dépassé la souffrance il y a quelque chose de moelleux
dans l'humanité si quelqu'un
se plaît à tes côtés
s'il te veut au lieu de t'en vouloir
ça permet de respirer
renverser la vapeur
dégager les fondations des ruines
pelleter les nuages dans l'entrée
mettre la table
allumer les bougies
toute la liste

HÉLÈNE MONETTE

Il y a la valeur marchande, la valeur d'usage et, aussi, la *valeur de lien* ; il faut en tenir compte. Évidemment ça ne se comptabilise pas, mais on peut progresser énormément si on développe un autre indicateur de richesse que le PIB. Il faut modifier la façon actuelle de comptabiliser ce qui a de la valeur.

C'est notre grand défi actuellement. Car malgré ses qualités, le modèle marchand inclut le paradigme de la croissance, qui considère notamment la nature comme un réservoir de ressources fait pour être exploité de façon illimitée par les humains, ce qui n'est pas durable. Car si on prend conscience le moins du monde de ce que donne aujourd'hui encore la nature aux humains, l'idée que nous sommes là pour la dominer, l'exploiter et en profiter au maximum sans se soucier une seconde de ce qu'on lui inflige est d'une présomption ridicule, stupide, suicidaire. Sa force est sans commune mesure.

Le modèle du don, lui, transforme complètement notre rapport à la nature. De la même façon que le don définit la personne comme un être en dette, dès lors que l'on considère ce que l'on reçoit de la nature comme un don, on aura une attitude plus respectueuse à son égard. Nous nous sentons en dette envers elle. Ce qui change beaucoup de choses. D'abord, nous serons responsables de ce que nous produisons jusqu'au bout, en tenant compte des effets sur la nature, de l'ensemble des externalités, comme disent les économistes. Ensuite, nous accepterons de recevoir et donc nous ne voudrons plus en arriver ultimement à tout produire – et toujours en plus grande quantité –, comme c'est le cas maintenant. Jusqu'à récemment, et pendant des millénaires, la nature donnait tout. Aujourd'hui, le marché pourchasse tout ce que peut donner la nature pour le transformer en marchandises. Les tentatives des multinationales comme Monsanto pour imposer aux agriculteurs des semences stériles constituent à cet égard une image très forte. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

La petite bonté

Il y a en nous quelque chose qui nous dépasse et nous lie à autrui. Cela s'exprime communément par des gestes banals de générosité, de gratitude, de don. Mais, devant le mal et l'injustice, n'est-ce pas tout ce qu'il nous reste pour persévérer dans notre humanité?

BERNARD ÉMOND

L'auteur est cinéaste

De plus en plus, nous avons l'impression que la machine du monde marche sans nous et que nous atteignons des limites de tous ordres. Nous avons parfois le sentiment que nous fonçons vers l'abîme et que nous sommes impuissants devant les catastrophes qui s'annoncent. Et si, dans un moment de lucidité, nous entrevoyons que nous ne sommes pas innocents et que l'exercice de notre liberté (à travers les mille et un choix de la vie moderne) contribue justement à l'horreur dans laquelle nous nous enfonçons, ne ressentons-nous pas un désarroi encore plus grand? Comment alors espérer?

Dans un des plus grands romans du XX^e siècle, *Vie et destin*¹, Vassili Grossman, pourtant témoin des pires horreurs de la guerre², avance l'idée que la *petite bonté* est un rempart inexpugnable contre le désespoir. Un des personnages du roman, Ikonnikov, incarne fortement cette idée. Prisonnier dans un camp de concentration allemand, ancien tolstoïen ayant abandonné ses études pour enseigner à la campagne, puis communiste désabusé par les horreurs de la collectivisation et, enfin, chrétien ayant perdu la foi, il est le souffre-douleur de son baraquement, celui qu'on fait dormir à côté du seau d'aisance. Affecté à des travaux de terrassement, il découvre qu'il travaille en fait à la construction d'une chambre à gaz. Il demande à ses camarades prisonniers de ne pas participer «aux préparatifs de cette épouvante». Quelqu'un lui répond :

- Où vous croyez-vous? En Angleterre, peut-être? Que ces milliers de personnes refusent de travailler et on les tuera toutes dans l'heure qui suit.
- Non, je ne peux pas, dit Ikonnikov. Je n'irai pas, non, je n'irai pas.
- Si vous refusez de travailler, on vous fera la peau sur-le-champ³.

Un des prisonniers est un prêtre italien, Guardi. Ikonnikov l'interroge :

- Que dois-je faire, *mio padre*?
- Les yeux de Guardi firent le tour des visages.
- Tout le monde travaille là-bas. Et moi je travaille là-bas. Nous sommes des esclaves, dit-il lentement. Dieu nous pardonnera.



– Voilà, je ne veux pas qu'on me pardonne mes péchés. Ne dites surtout pas : les coupables sont ceux qui te contraignent, tu es un esclave, tu n'es pas coupable car tu n'es pas libre. Je suis libre! Je suis en train de construire une chambre à gaz, et j'en réponds devant les hommes qu'on y gazera. Je peux dire «non»! Quelle force peut me l'interdire si je trouve en moi celle de ne pas craindre la mort! Je dirai non! Je dirai non! *mio padre*, je dirai non!

La main de Guardi frôla les cheveux blancs d'Ikonnikov.

– Donnez votre main, dit-il.

Il porta la main sale d'Ikonnikov à ses lèvres et la baisa.

Dans cette scène magnifique, c'est paradoxalement Ikonnikov le non-croyant qui fait preuve d'espérance. Le prêtre, lui, a l'espoir de ne pas mourir s'il continue à travailler à la construction de la chambre à gaz, et l'espoir encore d'être pardonné pour sa faiblesse. Mais il comprend que l'espérance d'Ikonnikov est plus grande et c'est pourquoi il lui baise la main.

Mais cette espérance, sur quoi est-elle fondée? Il n'y a plus d'espoir; la mort est partout; les prisonniers sont impuissants; toutes les issues sont fermées. Pour Ikonnikov, qui ne croit plus en Dieu, quel est donc le sens de son geste? Quelle est cette chose, plus forte que la mort, en quoi Ikonnikov espère? Le lecteur de *Vie et destin* l'apprend un peu plus tard, alors que quelques feuillets écrits par Ikonnikov tombent après sa mort entre les mains d'un autre prisonnier.

«En quoi consiste le bien? Existe-t-il un bien en général, applicable à tous les êtres, à tous les peuples, à toutes les circonstances? Ou, peut-être, mon bien réside-t-il dans le mal d'autrui, le bien de mon peuple dans le mal de ton peuple? Le bien est-il éternel et immuable, ou peut-être, le bien d'hier est-il aujourd'hui le vice et le mal d'hier, aujourd'hui le bien?»



Ikonnikov ne peut que constater que l'idée du bien est variable, que le bien des riches n'est pas celui des pauvres et que «celui des Blancs n'est pas celui des Noirs ou des Jaunes». Et même le christianisme, doctrine de paix et d'amour dans laquelle, à l'origine, il n'y avait «pas de différence de Juif et de Grec», a fini par aboutir aux schismes, à l'Inquisition et aux guerres de religion. Ainsi en va-t-il du communisme, cette idée généreuse qui aboutit à la dictature et aux goulags. C'est ainsi que le «grand bien» devient un fléau, un mal plus grand que le mal.

«Mais il existe, à côté de ce grand bien si terrible, la bonté humaine dans la vie de tous les jours. C'est la bonté d'une vieille, qui, sur le bord de la route, donne un morceau de pain à un bagnard qui passe, c'est la bonté d'un soldat qui tend sa gourde à un ennemi blessé, la bonté de la jeunesse qui a pitié de la vieillesse, la bonté d'un paysan qui cache dans sa grange un vieillard juif. [...]

Cette bonté privée d'un individu à l'égard d'un autre individu est une bonté sans témoins, une petite bonté sans idéologie. On pourrait la qualifier de bonté sans pensée. La bonté des hommes hors du bien religieux ou social. Mais, si nous y réfléchissons, nous voyons que cette bonté privée, occasionnelle, sans idéologie, est éternelle. [...]

Plus les ténèbres du fascisme s'ouvrent devant moi, plus je vois clairement que l'humain continue invinciblement à

vivre en l'homme, même au bord de la fosse sanglante, même à l'entrée de la chambre à gaz. J'ai trempé ma foi dans l'enfer. Ma foi est sortie du feu des fours crématoires, elle a franchi le béton des chambres à gaz. J'ai vu que ce n'était pas l'homme qui était impuissant dans sa lutte contre le mal, j'ai vu que c'était le mal qui était impuissant dans sa lutte contre l'homme. Le secret de l'immortalité de la bonté est dans son impuissance. Elle est invincible. Plus elle est insensée, plus elle est absurde, impuissante, plus elle est grande⁴. »

La petite bonté: voilà donc cette chose «insensée, absurde, impuissante mais invincible» en vertu de laquelle Ikonnikov sacrifie sa vie. Ainsi, il y aurait donc en nous quelque chose de plus grand que nous, quelque chose d'incompréhensible qui nous traverse malgré tout et qui fonde l'espérance. Cette chose, Ikonnikov refuse de la nommer autrement qu'en les termes les plus banals: c'est la petite bonté et rien d'autre. Il refuse de s'engager sur le terrain des prophètes, des doctrinaires, des philosophes: il préfère se tenir coi devant le mystère.

* * *

Il m'arrive d'éprouver, devant le spectacle de la nature, devant un ciel étoilé, face à l'immensité de l'univers, mais aussi devant un visage, ou devant les grandes œuvres de la littérature ou de la musique, une sorte de gratitude. Il n'y a pas rien: il y a quelque chose et nous sommes là pour le voir. Quelle splendeur! Quel mystère insondable!

J'aime à penser que la petite bonté pourrait être une sorte de réponse à ce mystère. Il y a le monde et nous sommes là: peut-être sommes-nous ainsi redevables d'une sorte de grande bonté, d'une bonté incommensurable, sans nom, inconnaissable. Peut-être n'y a-t-il pas de Donateur, mais enfin il y a un donné, l'univers, et nous sommes là pour le recevoir, et nous en sommes redevables, ce qui implique le devoir de rendre, inscrit dans toutes les cultures.

Donner, recevoir, rendre: cette triple obligation est au cœur de toutes les cultures et de toutes les sociétés: nous recevons le monde, nous recevons la vie, nous recevons la culture; ainsi sommes-nous toujours en dette de quelque chose que nous devons rendre. Nous sommes en dette, parce que le monde nous est donné: peut-être est-ce cette dette, cette obligation enfouie au plus profond de nos âmes et de nos sociétés, qui est la source de la petite bonté.

La gratitude que nous éprouvons parfois devant la beauté du monde, la richesse de notre héritage ou la simple bonté d'un inconnu, cette gratitude nous engage à rendre. Peut-être est-ce une raison suffisante pour croire que tout n'est pas perdu. ●

Ludmila Armata,
Migration, 2009,
eau-forte et aquarelle,
95 x 115 cm

1. Achevés en 1960, les manuscrits du roman sont aussitôt confisqués par le KGB. Grâce à une copie sauvegardée sur microfilm sortie clandestinement d'URSS, il paraît pour la première fois en Suisse en 1980.

2. Grossman a été correspondant de guerre pour le quotidien de l'Armée rouge de 1941 à 1945; il couvrit notamment le siège de Stalingrad et fut un des premiers à découvrir l'horreur des camps d'extermination nazis. Sa propre mère fut victime des massacres des juifs par l'armée allemande en Ukraine, en 1941.

3. V. Grossman, *Œuvres*, Robert Laffont, 2006, p. 252-253.

4. *Id.*, p. 344-346.

La force subversive du don

Dans une société dominée par la logique marchande capitaliste, la logique du don est profondément subversive. Elle a des implications politiques et suscite de nouvelles manières de vivre et de se rapporter au monde.

PAUL ARIÈS

L'auteur, politologue et directeur du mensuel *Les Z'indigné(e)s*, a publié entre autres *Le socialisme gourmand. Le bien vivre: un nouveau projet politique* (La Découverte, 2012)

Le capitalisme n'est pas seulement un système économique qui repose sur l'exploitation du travail et le pillage des ressources naturelles, notamment du Sud: c'est aussi l'imposition d'un mode de vie spécifique avec ses produits particuliers. C'est également une réponse à nos angoisses existentielles, à la peur de mourir, au sentiment de finitude, sur le mode du « toujours plus »: toujours plus de production et de consommation, toujours plus vite, plus loin, plus grand, toujours plus de pouvoir, de croissance, etc. Et plus ces dissolvants d'angoisse existentielle se déploient, plus ils emportent avec elle le besoin d'amour, de gratuité, de beauté, de don et de contre-don qui était au cœur des rapports humains.

Dans une conférence prononcée en octobre 2003, le sociologue Jacques T. Godbout faisait un constat alarmant: « Il y a une attaque contre le don sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Nous assistons actuellement à l'ultime effort de l'humanité, le dernier stade pour enfin éliminer entièrement le don et faire en sorte qu'on contrôle tout, que tout soit produit, que rien ne soit donné, et que triomphe l'*homo œconomicus*. » Cette haine du don a plusieurs visages: le saccage des biens communs et des services publics, la marchandisation de la société, les théories explicatives de l'amour, de l'amitié et de l'engagement en termes de coûts/avantages, etc.

Le fait que l'on porte peu attention à la dimension anthropologique du capitalisme, y compris à gauche, nous empêche de voir les changements anthropologiques radicaux qu'il induit. La haine du don est bien sûr manifeste dans les milieux néolibéraux et au cœur de la révolution conservatrice mondiale, mais elle se développe aussi dans certains réseaux qui confondent décroissance et austerité et qui combattent toute idée de revenu garanti.

Le combat contre le capitalisme et le productivisme est donc tout autant anthropologique que strictement économique, social, culturel ou politique, comme on le croit souvent. La grande difficulté, c'est que le capitalisme est parvenu à « naturaliser » ses fondements anthropologiques et à faire passer les autres – qui mettent en jeu le respect de

la nature ou le don, par exemple – pour pervers. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le sort réservé aux objecteurs de croissance, systématiquement diabolisés. La lutte contre le don a pris des siècles, avec notamment la destruction des propriétés et biens communs, et elle se poursuit aujourd'hui avec le débat sur l'appropriation privée des semences agricoles, la production de la vie en laboratoire, la lutte contre les logiciels libres, etc.



DONS DU SUD

L'essentiel est de refuser ce diktat qui voudrait que le don ait presque disparu de la société, qui chercherait à n'en faire qu'une subsistance, voire une aspiration pathologique. La grande force du système est en effet de rendre invisible tout ce qui lui échappe. Il suffit donc de partir à la découverte de la logique bien vivante du don. Je n'insisterai pas sur ce qu'il y a de don dans nos générosités (du don d'argent au don d'organes) et dans nos engagements lorsque nos personnalités se frottent les unes aux autres, poursuivant des buts qui ne sont pas ceux de l'enrichissement ni d'un investissement. La meilleure façon de rencontrer le don, c'est de se

Ludmila Armata,
Morfa, 2011,
eau-forte et pointe
sèche, 94 x 75 cm

mettre à l'écoute de tous les nouveaux chemins de l'émancipation qui tentent de s'ouvrir à l'échelle planétaire. Ce sont, à mes yeux, des dons que fait le Sud au Nord, ce sont des dons que font les « pauvres » aux « riches », nous offrant de « nouvelles » notions pour penser un autre monde possible. Pensons d'abord au « *sumak kawsay* » ou « *buen vivir* » des Autochtones d'Amérique du Sud, qui oriente l'agir des gouvernements équatorien et bolivien actuels. Comme le rappelle Alberto Acosta, l'un des pères du mouvement du *buen vivir*, ce n'est pas ici de bien-être au sens de la société occidentale dont il s'agit, mais du fait d'inventer d'autres relations aux autres fondées sur le partage et un rapport harmonieux avec la nature.

Un autre grand cadeau du Sud qu'il faut mentionner est la notion de « pachamamisme » (défense de la Pachamama, Terre-Mère), considérée avec méfiance par une gauche inquiète d'un retour possible de l'obscurantisme. Cette peur est cependant bien davantage une phobie occidentale qu'une appréhension fondée sur des faits. Face au capitalisme qui entend soumettre la nature aux lois du marché (avec le marché du carbone, par exemple), le « pachamamisme » est une incitation à soumettre l'économie aux lois du vivant, c'est-à-dire aux conditions de la reproduction biologique et sociale. Cette passion du vivant passe nécessairement par la reconnaissance de droits à des sujets non humains (les animaux, les écosystèmes, etc.), ce qui n'a rien de plus farfelu qu'un capitalisme ayant reconnu la qualité de personne morale à des entreprises commerciales...

Pensons aussi à la notion de « mieux-être » de la philosophie bantoue de l'existence. Selon la vision négro-africaine

La meilleure façon de rencontrer le don, c'est de se mettre à l'écoute de tous les nouveaux chemins de l'émancipation qui tentent de s'ouvrir à l'échelle planétaire. Ce sont, à mes yeux, des dons que fait le Sud au Nord, ce sont des dons que font les « pauvres » aux « riches ».

du monde, le développement de l'être est indissociable du communautaire, il ne peut réussir qu'en s'enracinant dans une communauté et non de façon strictement individualiste. « La voie capitaliste du développement, la voie individualiste de l'exploitation de l'homme par l'homme et donc la voie égoïste du progrès est étrangère à sa conception du monde et donc à son authenticité¹. » Deux proverbes illustrent bien cette primauté de la communauté dans la conception bantoue : « *Bulanda na bakeni* » (« la pauvreté avec ses frères ») et « *Bupeta na bakeni* » (« la richesse avec ses frères »). Un humain véritable est celui qui met sa richesse au service de sa communauté.

Toutes ces « nouvelles » notions croisent d'une façon ou d'une autre celle du don. Elles ont le mérite aussi de faire passer des passions tristes aux passions joyeuses en frayant des chemins vers une jouissance d'être opposée à la jouissance d'avoir. Nous retrouvons ici ce qui se dit dans des langages différents depuis longtemps, que l'on songe aux espérances révolutionnaires mais aussi aux théologies de la libération; c'est toujours la même option préférentielle pour les plus pauvres : donner plus à ceux qui ont moins. Toutes ces notions évoquées se prêtent fort bien à toutes sortes de déclinaisons. Elles nous rappellent que nous avons le don chevillé au corps, quoi qu'en disent les puissants, à travers nos relations amoureuses, amicales ou associatives, à travers les biens communs, les services publics, etc.

LE PARTAGE DE LA GRATUITÉ

Je reste convaincu qu'aucun retour à la logique du don ne sera possible sans changer notre regard sur les pauvres et la pauvreté et, plus largement, sur les milieux populaires. Nous acceptons comme allant de soi la définition que les riches donnent des pauvres. Nous définissons toujours les milieux populaires en termes de manque : en économie, le manque de pouvoir d'achat; en culture, le manque d'éducation; en politique, le manque de participation; en société, le manque de civilité, etc. Je fais ici le pari d'une positivité potentielle des milieux populaires, des autres façons de vivre. Un pauvre n'est pas un riche à qui ne manquerait que l'argent. Un pauvre a une autre richesse, d'autres rapports à soi, aux autres, au temps et à la nature. Nous devons, pour redécouvrir cette altérité, revenir à la notion de don et à sa traduction politique, notamment par la défense et l'extension de la gratuité des services publics. On nous rétorquera que la gratuité n'existe pas, que même l'école publique a un coût. Cette fausse évidence oublie que la gratuité, ce n'est pas la chose libérée du coût, mais du prix. Chacun des biens communs rendus gratuits a nécessairement un coût économique pour la société, qu'il s'agisse, par exemple, de l'eau, qui est vitale, des transports en commun, de la restauration scolaire, des services funéraires, etc. Mais ce coût de revient est socialisé et non couvert par un prix de vente. C'est pourquoi nous parlons toujours de gratuité construite économiquement, culturellement, politiquement. J'aime ces élus qui interpellent ainsi la population : compte tenu des moyens limités qui sont les nôtres, préférez-vous maintenir la gratuité du stationnement pour les voitures ou construire une autre gratuité profitable à tous et écologiquement responsable?

Tout cela permet de prendre conscience de la possibilité de revaloriser politiquement la logique du don et de prendre acte du fait que la première richesse des pauvres, c'est en effet toujours la construction de « communs », le partage de la gratuité. ●

1. Le texte de cette conférence, « La logique du don », est accessible sur le site <agora.qc.ca>.

2. José Kaputa Lota, *Révolution culturelle et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 175.

Le logiciel libre, cette drôle de marchandise

CYRILLE BÉRAUD

L'auteur est
président de l'entre-
prise Savoir-faire
Linux

En constituant l'armature qui fait fonctionner Internet, les logiciels libres ont une influence directe sur nos vies. Leurs développeurs sont ainsi au cœur de l'extraordinaire révolution du numérique qui transforme le monde, son économie, ses modèles organisationnels ainsi que nos relations sociales. En acceptant de subordonner le fruit de leur labeur à la loi du don, du partage, de la collaboration, du travail et de la liberté individuelle, ils créent néanmoins, curieusement, de la richesse.

Inventé au début des années 1980 par Richard Stallman, chercheur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), le logiciel libre est synonyme d'un nouveau cadre juridique qui organise le commerce et la circulation. Tout logiciel est dit libre si la licence qui lui est associée confère à l'utilisateur les quatre libertés suivantes : la liberté d'exécuter sans frais le programme, pour tous les usages ; la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins ; la liberté d'en redistribuer gratuitement des copies ; et la liberté d'améliorer le programme et de distribuer gratuitement ces améliorations au public.

À partir de ce cadre, Richard Stallman invitera la communauté des programmeurs à récrire l'ensemble des logiciels qui constituent un système informatique complet. En quelques années, c'est l'ensemble du spectre des applications nécessaires, tant aux entreprises qu'aux particuliers, qui sera ainsi mis librement à la disposition de tous. Grâce au modèle de développement collaboratif, ces logiciels s'améliorent chaque jour et s'enrichissent de nombreuses fonctionnalités.

Il faut souligner avec insistance que le logiciel libre s'appuie sur le respect scrupuleux de la propriété intellectuelle et s'inscrit donc pleinement dans l'échange marchand. S'il est mis en circulation librement et gratuitement, son code-source, lui, demeure la propriété de ses auteurs. Mais comment une économie basée sur le partage, la collaboration et sur une marchandise que l'on donne, peut-elle fonctionner ? Qu'est-ce qui est donné ? Où se trouve la création de la valeur ?

La théorie de la marchandise de Karl Marx¹ nous éclaire sur ces questions : dans l'économie du logiciel libre, c'est la *valeur d'usage* qui est donnée. La *valeur d'échange*, conférée par la propriété intellectuelle du code-source du logiciel, n'est pas mise en circulation par ses détenteurs. Elle est retenue, mise en suspens volontairement, *librement*. C'est sur la rétention de la valeur d'échange que l'économie du logiciel libre se fonde. Notons qu'elle échappe ainsi au mécanisme de fétichisation de la marchandise, ce phénomène social analysé par Marx selon lequel les échanges de mar-

chandises en viennent à se substituer aux relations sociales. C'est donc dans l'ombre, dans le désintérêt des marchés et de la population consumériste que se développe l'économie du logiciel libre.

Qu'en tire alors le développeur, qui fournit la force de travail ? Principalement, l'*usage* des logiciels libres développés par les autres. Comment crée-t-il de la valeur ? En négociant sur le marché sa force de travail, autrement dit en vendant son savoir-faire, c'est-à-dire sa maîtrise de l'usage des logiciels libres.

Cette pratique collective, basée sur le deuil que l'on consent à faire de la valeur d'échange, s'organisera autour d'un type de lien social spécifique. Au cours de son séminaire *Le désir et son interprétation*², Jacques Lacan, dans les pas de la théorie des pulsions de Sigmund Freud, complète la théorie marxienne de la valeur d'usage et de la valeur d'échange en introduisant la *valeur rituelle* : « Le rite introduit une médiation par rapport à ce que le deuil ouvre de béance. » Ainsi, on ne sera pas étonné de voir l'économie du logiciel libre s'organiser en *communautés* et en *fondations* (Free Software Foundation, Linux Foundation, etc.) dont les membres disent être des *évangélistes* – parfois prompts au prosélytisme, voire à une certaine forme de sectarisme.

Le logiciel libre sera-t-il l'ultime contradiction qui fera imploser le capitalisme, comme l'annonce Slavoj Žižek dans son essai *Vivre la fin des temps* (Flammarion, 2011), ou bien permettra-t-il au capitalisme de se transformer en une nouvelle forme plus humaine, fondée sur l'organisation en réseaux et la collaboration, comme le pressent Jeremy Rifkin³ ?

Dans son dernier film, *World War Z*, Marc Forster nous offre une allégorie de nos sociétés ravagées par le virus de la fétichisation de la marchandise ayant transformé la population en zombies amorphes. Le héros, interprété par Brad Pitt, dans une quête désespérée, part à la recherche du remède à travers le monde. Il ne le trouvera pas. Mais, à la fin de son voyage, au milieu de scènes apocalyptiques, il découvre que les humains malades d'un autre virus deviennent invisibles aux zombies. « Ce n'est pas un remède, c'est un *camouflage*. » En injectant ce virus aux rescapés, « la guerre peut commencer » contre les zombies.

Le logiciel libre, une marchandise camouflage ?

1. K. Marx, *Le Capital*, Livre I, chapitre 1.

2. J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, Séminaire VI, séance du 29 avril 1959, Éd. de La Martinière, Paris, 2013.

3. J. Rifkin, *La troisième révolution industrielle*, Paris, Éd. Les Liens qui libèrent, 2012.



Ludmila Armata,
Détachement, 2001,
eau-forte et pointe
sèche, 66 x 90 cm

La générosité du receveur

Le sens que nous donnons à certains bienfaits qui embellissent nos vies peut différer de ce qu'ils sont en réalité. Ainsi, le don n'existe parfois que dans l'œil du receveur.

MICHEL MÉTAYER

Les conditions de possibilité du don libre sont multiples, mais il est naturel de voir dans la générosité du donneur son moteur essentiel. Les spécialistes du don nous ont cependant appris qu'il fallait accorder autant d'importance au pôle opposé de la relation. Le don ne saurait advenir, en effet, sans la présence chez le receveur potentiel d'une *disposition à recevoir*. Même le don le plus généreux et le plus sincère peut être refusé, mal reçu ou mal interprété par son destinataire. La contribution du receveur est donc essentielle au don, même si le geste de générosité du donneur conserve une priorité logique et réelle sur elle.

Mais cette priorité est-elle toujours avérée? Peut-être pas. En effet, il existe des contextes dans lesquels c'est la disposition à recevoir qui instaure le don ou qui le crée, littéralement. Je parle ici de cas dans lesquels c'est le receveur qui fait preuve de générosité en interprétant comme un don un geste ou un événement qui n'en est pas réellement un ou qui n'a pas été fait dans cette intention.

Une personne peut, par exemple, ressentir de la gratitude envers un professionnel qui ne fait pourtant que jouer le rôle attendu de lui dans le cadre d'une relation fonctionnelle, ou encore envers son chien pour sa loyauté, son enthousiasme ou les services qu'il lui rend; elle peut aussi être reconnaissante envers un être ou une chose qui lui donne de la joie, de l'émerveillement ou du réconfort: Mozart, la mer, l'oiseau qui se laisse photographier...

Dans tous ces cas, nous sommes enclins à voir du don là où il n'y en a probablement pas. La psychologie évolutionniste explique en partie ce phénomène en insistant sur la tendance naturelle qu'a l'être humain d'attribuer des *intentions* aux forces vivantes ou naturelles qui influencent le

L'auteur, philosophe, a publié entre autres *La morale et le monde vécu. Pour une éthique concrète* (Liber, 2001)

cours des choses. Ce serait une des sources originelles de l'esprit spiritualiste et religieux, porté à attribuer des intentions bienveillantes ou malveillantes aux animaux, aux forces naturelles ou à des divinités. Mais l'intentionnisme déborde le cadre religieux. Même le non-croyant s'y laisse prendre. Un grand bonheur inattendu ou encore la dissipation d'une frayeur intense suffisent à générer le besoin de remercier quelqu'un ou quelque chose pour ce bienfait, ce don. Certains remercieront « la vie », le « ciel » ou la « bonne étoile sous laquelle ils sont nés ». L'artiste remerciera « sa muse ». Cette gratitude incoercible peut inspirer un constat du genre : « La vie a été bonne pour moi. » L'un des ressorts fondamentaux de cette tendance est le besoin existentiel de trouver un sens à ce qui nous arrive et de l'insérer dans une trame signifiante.

Ludmila Armata,
Pi-Arcus, 2003,
eau-forte et pointe
sèche, 89 x 70 cm



Certains contextes sont particulièrement favorables à l'expression de cette gratitude « insensée ». La gratitude envers le chien, par exemple, découle de la relation d'attachement intense et continue qui se développe entre le maître et l'animal. Le fait de savoir que la conduite du chien s'explique par l'instinct ou par un processus systématique de conditionnement n'entache en rien ce sentiment que l'on rencontre même chez des dresseurs de chien professionnels. L'enthousiasme et la loyauté sans bornes de l'animal – donneur infatigable – sont simplement irrésistibles.

Plusieurs études de psychologie ont démontré que les gens sont plus généreux quand ils viennent de vivre un événement heureux qui les a mis de bonne humeur. Mais le phénomène s'applique tout autant au receveur. Celui qui vient d'apprendre une bonne nouvelle ou de vivre un grand soulagement sent le besoin de manifester sa reconnaissance : il remerciera le messenger pour le message réconfortant, le médecin pour sa promptitude à répondre à une demande, le plombier pour une facture beaucoup moins salée qu'anticipé.

Le paradoxe heureux de cette attitude est que c'est le receveur, ici, qui prend en quelque sorte le relais du donneur. C'est lui qui prend l'initiative de faire tourner la roue du don en se montrant généreux dans sa propension à croire au don, envers et contre tout. Le don n'existe parfois que dans l'œil du receveur.

Comme toute tendance humaine « naturelle », l'aptitude à la gratitude peut être renforcée ou inhibée par des fac-

teurs culturels. Bien des traits de la culture actuelle font obstacle à son émergence : la figure du sujet individuel autonome bardé de droits, architecte de sa propre vie, celle de l'enfant-roi, celle du client-contribuable en attente de services dûment payés au commerçant, au professionnel ou à l'État. En revanche, le démantèlement des formes d'expression de la gratitude codifiées et institutionnalisées (envers l'autorité religieuse, le roi, les ancêtres, etc.) permet à celle-ci de se manifester plus librement et spontanément, de se glisser dans le fil de nos expériences de vie suivant les voies créatives de l'imagination. De nouvelles pratiques

Le receveur prend l'initiative de faire tourner la roue du don en se montrant généreux dans sa propension à croire au don, envers et contre tout. Le don n'existe parfois que dans l'œil du receveur.

sociales lui ouvrent également des avenues inédites, comme le don de sang ou d'organes, qui est une occasion pour le receveur de vivre le sentiment de reconnaissance à l'état pur, dirigé vers un donneur anonyme ou inconnu, souvent idéalisé.

Dans un monde où tant de choses reçues sont considérées comme un dû, la générosité ne se rappelle pas seulement à nous dans le geste du donneur, mais aussi dans l'attitude de celui qui sait encore dire « merci », même lorsque cela n'est pas *requis*. ●

La fragilité partagée

La tradition chrétienne insiste sur le don gracieux, sans attente de réciprocité. À travers ce don, elle invite à la rencontre de l'autre dans la fragilité – la sienne comme la nôtre.

PATRICE BERGERON

Donner généreusement et charitablement, sans rien attendre en retour, a été et demeurera toujours une manière importante et chrétiennement louable de donner. D'ailleurs, s'il est une période de l'année où cette manière de donner prend du relief, c'est bien le temps de Noël. Les gens sortent et se mobilisent, les générosités s'éveillent, l'ambiance est contagieuse. On sort et on donne; d'abord à ses proches et à ses amis, mais aussi aux gens dans le besoin. Et heureusement, les chrétiens n'ont pas le monopole de la générosité.

Mais il existe une autre manière de donner, indissociable celle-là d'un «recevoir», et qui invite à faire un pas de plus pour se lier à celui ou à celle à qui l'on donne. Cette

C'est toute la radicalité de l'appel chrétien à recevoir et à donner que la fête de Noël invite à revisiter.

manière de donner est plus engageante. À travers ce que l'on donne, c'est un peu de soi que l'on offre. Et lorsque le don est reçu avec plaisir et gratitude, on se sent reconnu et apprécié. Or, les gens seuls, fragiles, vulnérables et exclus ne reçoivent que très rarement de tels cadeaux.

Donner à une personne dans le besoin est une chose honorable et nécessaire, mais se lier à elle en vérité, en acceptant non seulement de donner, mais aussi de recevoir et de prendre au sérieux sa réponse et son don, c'en est une autre, un peu plus rare, et un peu plus compliquée, parce que plus compromettante. Le meilleur de la tradition chrétienne invite certes à donner généreusement, mais il invite aussi, me semble-t-il, à ne pas s'en contenter et à faire un pas de plus pour risquer la rencontre – et la blessure qui parfois l'accompagne. C'est toute la radicalité de l'appel chrétien à recevoir et à donner que la fête de Noël invite à revisiter. La rencontre de l'autre, et plus particulièrement du pauvre, occupe non seulement une place centrale dans la tradition chrétienne, mais elle est le lieu par excellence de la rencontre mystérieuse et improbable de Dieu.

Qu'est-ce que possède de si spécial le pauvre pour être ainsi mis de l'avant dans le christianisme? Il ne possède

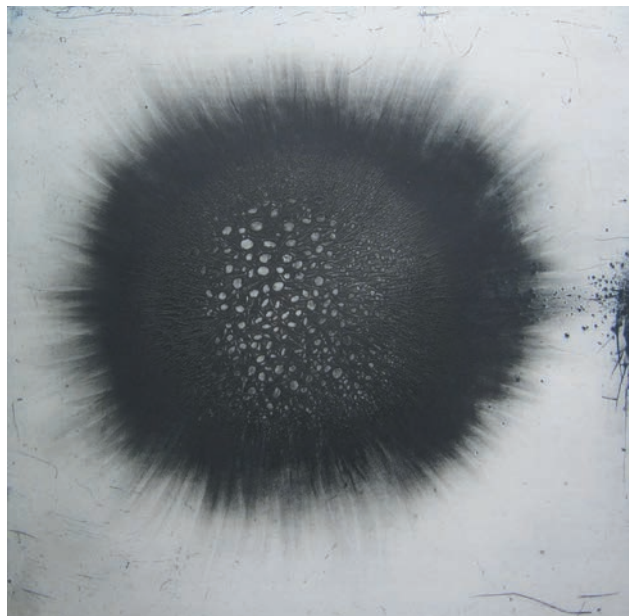
rien, justement. Et ce «rien» lui ouvre l'essentiel, à savoir qu'il n'y a pas de vie humaine sans les autres. De par sa condition, il est en mesure de reconnaître l'importance première des autres dans sa vie, et du même coup sa propre importance dans la leur. Sa vulnérabilité incarne et révèle ce que toute existence humaine recèle de fragilité et de dépendance, du début à la fin. Non seulement avons-nous tous et toutes reçu la vie de quelqu'un, mais nous avons commencé à exister à partir du moment où une personne – nos parents, pour la majorité d'entre nous – nous a accueillis et reconnus avec amour. Et, tout au long de notre vie, nous cherchons à être accueillis et reconnus de nouveau, à exister pour d'autres. Ce qu'il y a de plus important, à commencer par la vie elle-même et la reconnaissance la plus fondamentale, nous ne pouvons nous l'accorder nous-mêmes: nous ne pouvons que le recevoir. En d'autres mots, ce qui met l'être humain en marche, c'est le manque et non la plénitude.

LA FRAGILITÉ RÉVÉLÉE

Pourquoi est-ce si difficile de passer du temps avec les personnes âgées, malades ou confuses? Il peut y avoir bien des raisons, légitimes et variées. Mais n'est-ce pas un peu parce qu'elles nous révèlent de manière criante notre propre fragilité – passée, présente et à venir – et notre propre manque? Dans la perspective qui vient d'être évoquée, les personnes âgées et fragiles ont beaucoup à nous apporter, précisément parce qu'elles n'ont souvent plus rien à offrir sinon l'essentiel: elles peuvent encore être des personnes avec qui et pour qui exister, même quand elles ne sont plus toutes là.

L'auteur, doctorant en théologie à l'Université Laval et à l'Université de Lausanne, est coordonnateur du Tisonnier, une communauté chrétienne de Québec

Ludmila Armata, *Roma Nova*, 2013, eau-forte et pointe sèche, 55 x 55 cm



La fragilité est difficile à regarder en face, tant pour ceux qui en sont témoins que pour les personnes qui la subissent. Le mystère chrétien d'un Dieu fragile parmi les fragiles invite à se faire proche d'elle, à la fréquenter et à en attendre rien de moins que la vie. De manière inattendue et paradoxale, la foi chrétienne invite à reconnaître la vie donnée au cœur même de la vie fragile. On le voit, le don invite à bien davantage qu'à la générosité unilatérale et désintéressée. Il invite à se faire proche des autres, à se compromettre pour les pauvres, et à espérer avec eux, au risque de se blesser et de tomber.

Loin d'être un obstacle, la fragilité actuelle des communautés chrétiennes peut être l'occasion pour elles de redécouvrir l'importance des autres et la centralité du don, tant en leur sein qu'au cœur de la tradition qu'elles portent.

La scène de la crèche de Noël nous le rappelle à sa façon. Quoi de plus dépendant et vulnérable qu'un enfant? Pour vivre, il doit tout recevoir. Et pourtant, c'est en cet enfant que les bergers, eux aussi fragiles, ont reconnu leur sauveur et la « gloire de Dieu » (Luc 2, 10-20). Il en va de même avec la croix: au cœur de la vulnérabilité radicale, celle d'une mort injuste, les chrétiens sont invités à reconnaître le don tout aussi radical de la vie. Ils sont du même coup invités à

accueillir comme un don leur propre vulnérabilité, tout comme celle de leurs contemporains. Le contexte actuel leur en donne l'occasion d'une manière particulière.

LE RISQUE DE L'AUTRE

Les communautés chrétiennes font aujourd'hui l'expérience de la fragilité. Habitues aux grandes œuvres, elles doivent désormais composer avec la perte de crédibilité, de confort et de ressources (humaines, matérielles et financières). Leur présent chancelant et leur avenir incertain les obligent à réagir. Elles peuvent marchander leurs « biens de salut¹ » et entrer en compétition avec la multitude des marchands de salut. Elles peuvent aussi entretenir la nostalgie du monopole de la vérité et chercher à reconquérir les consciences. Ou encore, elles peuvent chercher à créer des communautés consensuelles repliées sur elles-mêmes. D'ailleurs, ces trois réactions vont souvent ensemble. Mais ces communautés peuvent aussi continuer à prendre le risque de l'autre et choisir de marcher au cœur du monde qu'elles habitent, pour échanger avec l'autre et partager ses difficultés. Comme on l'a vu, on peut penser que le meilleur de leur tradition les invite à faire ce choix, car la foi n'est-elle pas justement une invitation à se fier aux autres, à mettre sa confiance en eux et en l'inconnu de la vie?

1. Raymond Lemieux et Jean-Paul Montminy, *Le catholicisme québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

Le don d'une présence

CÉLINE DUBÉ

L'auteure est sœur de la Congrégation de Notre-Dame

Depuis 25 ans, j'ai choisi de vivre parmi les familles immigrantes de Montréal, partageant leurs espoirs et leurs difficultés. La proximité ouvre à la confiance, au dialogue, à la découverte de l'autre et à l'enrichissement mutuel. Les préjugés tombent pour faire place à la vérité des êtres avides de vivre dans la paix et la liberté.

Qu'est-ce que ça veut dire « être présente et solidaire » dans la vie quotidienne? Comme l'apôtre Pierre, c'est avouer: « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne » (Actes 3, 6). Que les personnes soient d'origine haïtienne, africaine, mexicaine, russe ou maghrébine, en arrivant au Québec, elles vivent toutes un dépaysement qui bouscule leurs repères. Le fait d'être isolées de leur famille et de leurs réseaux les prive également de rapports affectifs importants.

Dès leur emménagement dans mon immeuble, je vais leur souhaiter la bienvenue et offre mon numéro de télé-

phone, en cas de besoin. Les contacts se font plus réguliers au fil des jours sous forme d'invitations à se rencontrer et à partager un repas pour découvrir la culture culinaire des uns et des autres, par exemple. Puis, les événements de la vie (une naissance, un deuil, une fête d'anniversaire ou une réussite scolaire) donnent lieu à un partage culturel des plus enrichissant. En tant qu'ex-enseignante, je m'intéresse particulièrement au cheminement scolaire des enfants, surtout à l'apprentissage du français. Ainsi, le petit Adam vient chez moi, après l'école, pour les devoirs de français, et d'autres enfants viennent à l'occasion pour des explications supplémentaires ou pour s'exercer à une communication orale. Parfois, je passe une partie du dimanche à la bibliothèque municipale avec quelques jeunes: une sortie appréciée, gratuite, qui fournit des livres pour les loisirs le temps de quelques semaines.

À l'heure des choix à faire au cégep, je réponds aux questions sur le système d'éducation supérieure québécois. C'est une grande joie pour moi de les voir progresser, grandir, devenir des femmes et des hommes autonomes et responsables.

En retour, je reçois énormément de marques d'attention et des services de toutes sortes: accompagnement à l'ur-



de réconfort est offerte et reçue, à chaque fois que quelqu'un offre temps et écoute à celui qui dérange, à chaque fois qu'un visage connu s'en va sans revenir ou qu'une nouvelle personne est accueillie dans la simplicité.

Loin d'être un obstacle, la fragilité actuelle des communautés chrétiennes peut être l'occasion pour elles de redécouvrir l'importance des autres et la centralité du don, tant en leur sein qu'au cœur de la tradition qu'elles portent, souvent à bout de bras.

Dans un monde où il est devenu trop facile de vivre anonymement, des espaces alternatifs

comme une communauté chrétienne ouverte, accueillante et curieuse, ou encore une cuisine collective au cœur du quartier Limoilou à Québec, prennent du relief. En effet, l'ensemble des milieux associatifs et communautaires gardent vivants des espaces de don où les biens, les services et la parole peuvent circuler et s'échanger autrement. Lorsqu'elles ne se contentent pas du passé et du confort, lorsqu'elles sont sensibles à toute la vie qui déborde et nourrit leurs pratiques habituelles (prières, partages, lectures, célébrations), les communautés chrétiennes contribuent, avec d'autres, à garder vivants ces précieux espaces où l'on peut se donner, et où l'autre peut être reconnu et accueilli. ●

Ludmila Armata,
Genera, 2013,
eau-forte et pointe
sèche, 55 x 55 cm

De fait, et heureusement, certaines communautés chrétiennes font ce choix. Le Tisonnier en est et nous y découvrons chaque jour à quel point la pluralité du monde est au cœur même de notre communauté et demande à être reçue. L'autre est d'abord mon voisin, mon frère, ma sœur, mon enfant. Pas besoin de chercher loin pour retrouver les autres et le sens du don et de la réciprocité, ils sont déjà là, au cœur même des défis qu'implique le rassemblement en communauté. Ils sont là, dans la diversité des parcours et des provenances de ceux et celles que l'on croit connaître. Ils sont là, dans ce qui déborde ou enrobe les rites et les coutumes habituels, à chaque fois que quelqu'un prend le risque de demander un service, à chaque fois qu'une parole

gence, entretien domestique et déneigement, soutien informatique et préparation d'une présentation PowerPoint qui enrichit une de mes conférences, etc. Pour ces familles, je suis devenue une mère ou une grand-mère québécoise, selon leurs dires, soucieuse d'établir une relation significative avec chacun et chacune.

Il arrive que j'invite des voisins à ma table pour un repas ou un thé. C'est l'occasion de partager des préoccupations sociales communes et de s'engager ensemble. Par exemple, nous avons décidé de prier ensemble, chrétiennes et musulmanes, pour les victimes de la traite des femmes et des enfants. Des femmes ont aussi accepté de faire signer des pétitions à ce sujet dans leur milieu d'études ou de travail, même à l'arrêt d'autobus. À vrai dire, ces échanges teignent ma propre lecture de l'actualité nationale et internationale et me font comprendre des points de vue qui diffèrent de ma propre expérience.

Ma passion pour la vie se fait aussi compassion devant la discrimination vécue par les immigrants sur le marché du travail ou, quelquefois, dans la rue. Des hommes et des femmes universitaires se voient offrir des formations collégiales pour des postes de techniciens. Une dévalorisation

sournoise menace leur estime d'eux-mêmes et anéantit le beau rêve de vivre comme citoyens à part entière dans un Québec ouvert à la différence. Cela leur prend parfois huit à dix ans avant de décrocher un emploi régulier avec des conditions acceptables pour assurer le minimum à leur famille. Durant toutes ces années d'attente, que de besoins ont-ils acceptés parce qu'ils n'avaient pas le choix : dans des compagnies à numéro sans possibilité de connaître l'employeur, ou en recevant leur rémunération en argent comptant la journée même, sans supplément pour les heures supplémentaires ou les frais occasionnés quand l'auto est requise, etc. Or, la seule intégration valable se fera par un travail décent, respectueux des talents et des compétences, afin qu'ayant assuré la survie de leur famille, ces personnes puissent s'impliquer à tous les niveaux de la société.

L'immigration est un cadeau qui nous fait puiser aux richesses universelles, en nous ouvrant aux différences culturelles et religieuses, tout en nous confortant dans nos valeurs et dans notre foi en l'humanité ou en Dieu. C'est là mon expérience qui me fait redire, avec l'écrivain Yasmina Khadra, que « chaque jour naît comme une bénédiction ».

Merci pour la tendresse¹

HÉLÈNE MONETTE

L'auteure est poète

Tu as le don de me faire aimer
 Tu as le don de vivre
 Ça m'illumine complètement (même quand je suis
 la plus sombre de cette ville de rigoristes en pleine
 forme occupés trop heureux)
 J'ai le don de te faire rire et de résonner parfois
 Dans les harmonies fabuleuses des chants de ta vie avec
 ses mille histoires connaissances joies peines
 mélodies souvenirs souhaits et envies
 Et nous avons un plan
 Prochainement
 Nous nous tendrons les mains le cœur en personne
 (au lieu de mourir d'asphyxie devant l'écran actuel
 branché total qui se fout de tous à force de faire
 disparaître les sens de la vie et l'autre des autres
 plus jamais chéri)
 Ma prochaine
 J'irai te voir et j'apporterai un poulet avec les dictionnaires
 On s'en parle, on cultive la drôlerie comme un atout léger
 dans notre jeu
 (*oui, on fait ça!*)
 On nomme ce projet de soirée « faire poulet-dictionnaires »
 Voilà pour l'échange le rire l'amour la suite dans les idées
 Tout à coup souffle l'espoir parce que l'autre c'est la vie
 On va le faire, on va faire poulet-dictionnaires pas
 plus tard que ce soir
 J'apporterai mes oreilles et tu m'offriras volontiers
 les tiennes
 Splendides palais que je n'avais encore jamais visités
 à ce point, même pas dans les contes de fées
 Ton ouïe, oui, unique, sensible, musicale, mondialement
 cultivée, ton entendement sculpté finement
 Et nos mains, elles y seront
 Nos mains si humaines encore
 Encore humaines, est-ce possible, diantre, les tiennes,
 de mains, tes belles mains de pianiste, avant-avant-
 hier, brûlées sur le dessus (mauvaise bouilloire du
 dernier week-end à la campagne de tes familles
 multipliées, truc brisé qui a depuis fini aux rebuts –
 les choses, *les choses*, attention, elles *résistent*²)

Oui, tes mains douées de Fée Courageuse que j'admire tant
 Les tiennes, qui s'ouvrent en grandissant, tendues comme
 les plus beaux poèmes de tous les temps
 Des temps difficiles du verbe Aimer autant
 Tes mains d'enfant portant la vie entière
 Qui respire, conjuguée
 Elles trancheront le pain, verseront l'eau et le vin,
 tes mains de femme maintenant
 Elles pèleront les pommes, les trancheront, les disposeront
 Et le monde, enfin, sentira bon
 Concentré un moment dans l'odeur épicée des pommes
 chaudes
 De la meilleure croustade de tous les temps, je le jure
 sur ma vie
 Vraiment
 Ce sera une vraie rencontre (il n'y aura pas d'effort,
 d'injure, de vanité, de ressentiment)
 Ça dépassera l'optimisme (et l'injonction au conformisme,
 tous ces boniments de néo-apocalypse-tout-confort
 qui fonctionne à *plein régime*³)
 Ça dépassera le désespoir et l'émerveillement
 Ça flottera au-dessus des ponts coupés, des vaisseaux
 brûlés
 Car tu as le don de me donner la vie
 Tout bonnement (tu ne me dois surtout rien)
 Tu as le don indomptable de l'amour vrai qui ne désire
 point m'abandonner
 Mon Ourse, ma planète, franche et fraîche Terre
 qui me reste

1. Paroles tirées de la chanson *Les gens qui doutent* d'Anne Sylvestre, reprise par Jorane sur le très bel album *Une sorcière comme les autres*.

2. « Les choses résistent » : gravé dans un tableau par un regretté jeune poète disparu (que nous laisserons ici inconnu).

3. En référence à la chanson « À plein régime » de Sébastien Lacombe sur l'indispensable album *Territoires* : « Alors on vit à plein régime / plein régime de peur / la guerre de l'invisible... »

Les fondations privées : pas si charitables

Est-ce que les fondations privées sont des organismes si généreux? À l'heure où le philanthrocapitalisme est de plus en plus valorisé et en expansion au Québec, la fiscaliste Brigitte Alepin est de ceux qui osent poser la question en exposant quelques vérités qui dérangent.

CATHERINE CARON

Pour l'auteure des best-sellers *Ces riches qui ne paient pas d'impôts* (Méridien, 2004) et *La crise fiscale qui vient* (VLB, 2011), le constat est implacable : lorsqu'on demande à une fondation privée d'aider la collectivité, c'est à nous tous que nous le demandons en réalité. C'est un mythe de penser que ces fondations apportent tant à la société. Dans une conférence qu'elle a donnée lors du colloque sur les PPP sociaux¹ qui s'est tenu à Montréal les 31 janvier et 1^{er} février 2013, Brigitte Alepin en a fait la démonstration, chiffres et lois de l'impôt à l'appui.

Il importe d'abord de préciser que c'est la fondation *privée* qui pose problème à ses yeux, et non pas les fondations publiques ou les œuvres de bienfaisance. La fondation privée se caractérise par sa structure de pouvoir, soit le fait qu'elle est contrôlée par un seul donateur ou une seule famille à travers un conseil d'administration dont la moitié ou plus des membres ont un lien de dépendance entre eux. À l'opposé, la diversité et l'indépendance des donateurs comme des administrateurs caractérisent la fondation publique.

Qu'a observé la fiscaliste en cherchant à savoir si les fondations privées sont vraiment généreuses? D'après les statistiques publiques disponibles, les ménages consacrent en moyenne 9 % de leur capital aux impôts, aux différentes taxes et aux dons, comparativement à 4 % dans le cas d'importants organismes comme les fondations Chagnon, J. A. De Sève, Marcelle et Jean Coutu ou Molson. Le fait est que la plupart font généralement le minimum, soit respecter la norme qui leur est imposée pour conserver leur statut de fondation privée. En vertu des lois fiscales canadiennes, celles-ci doivent en effet consacrer au moins 3,5 % de leur capital à des fins sociales, excluant les dépenses d'activités et d'administration. Cette norme, appelée le « contingent

de versement », était plus élevée dans le passé, mais au fur et à mesure que les taux d'intérêt ont diminué, elle a été abaissée afin de ne jamais être plus élevée que le taux de rendement moyen. En règle générale, les fondations privées veulent conserver leur capital intact et ne donner que le rendement de ce dernier.

Pour Brigitte Alepin, cette attitude s'explique par le désir d'éternité qui caractérise les personnes derrière ces fondations mises en place avec la bienveillance des gouvernements. Or, cette richesse que l'on souhaite éternelle crée une entorse aux finances publiques qui, dans un contexte de crise et d'austérité tendant à perdurer – voire à se normaliser –, est inacceptable, selon elle. En effet, le donateur qui place sa fortune dans une fondation reçoit un crédit d'impôt qui correspond environ à 50 % du montant l'année de la création de celle-ci. Ensuite, la fondation est non imposable durant toute sa vie. Le pacte fiscal dont bénéficient

L'auteure est rédactrice en chef adjointe à *Relations*



Ludmila Armata, série *Ouvertures*, 2010, Aquarelle et encre, 14 x 9 cm

les fondations privées est au désavantage des contribuables qui, en bout de ligne, n'ont pas un réel retour sur leur investissement, comme on le dirait dans le langage des gens d'affaires.

La Fondation Chagnon, par exemple, a coûté à ce jour plus d'un milliard de dollars aux contribuables québécois selon la fiscaliste, lorsqu'on additionne le crédit d'impôt accordé au fondateur et le congé d'impôt dont elle profite. ►

1. Organisé par le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, le comité éducation et le comité santé et services sociaux du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN. Voir : <rocfm.org/public/ppp-sociaux>.



Ludmila Armata,
série *Ouvertures*,
2010, aquarelle
et encre, 14 x 9 cm

Pourquoi ce capital
jamais destiné à la charité
n'est-il pas imposable?

En retour, depuis sa création, ses activités de charité sont d'une valeur d'environ 375 millions de dollars, si on se fie à ses rapports financiers. Déjà, en 2003, son portefeuille était cinq fois plus élevé que celui du Fonds de lutte contre la

pauvreté du gouvernement québécois, « faisant d'elle une entité plus importante que l'État sur des questions d'État² ». Cela risque peu d'avoir changé depuis. Non seulement cette fondation ne paie-t-elle pas

d'impôts, mais son partenariat avec le gouvernement s'est développé au point où les contribuables financent 50 % de ses projets sans détenir le pouvoir décisionnel correspondant. De nombreux organismes sociaux décrivent cette situation et sont d'accord avec Alepin pour dire qu'il s'agit là d'une menace pour la démocratie. Dans *La crise fiscale qui vient*, elle écrit : « Le plus inquiétant avec le régime fiscal et juridique qui encadre les fondations de charité est qu'il permet que des personnes non élues bénéficient de pouvoirs qui, dans un régime démocratique, devraient revenir exclusivement au gouvernement élu par le peuple » (p. 91).

DES SOLUTIONS

Un tel régime fiscal n'incite donc pas les fondations privées à être vraiment généreuses. C'est un problème d'une ampleur indéniable sachant qu'il existe quelque 5000 fondations privées au Canada et alors que les finances publiques souffrent déjà des effets néfastes de l'évasion et de la fraude fiscales, d'une part, et des importants avantages fiscaux consentis aux entreprises canadiennes et étrangères, d'autre part.

Brigitte Alepin propose trois solutions. Premièrement, elle insiste sur la nécessité d'augmenter la norme du 3,5 % d'obligation charitable des fondations privées. C'est politiquement facile à demander à ses yeux, tant cette norme est peu élevée. Il serait même possible d'aller jusqu'à 8 % (aux États-Unis, c'est 5 %). Il faut ensuite songer à imposer une taxe sur le capital des grandes fondations privées. Pourquoi ce capital – jamais destiné à la charité – n'est-il pas imposable? Pourquoi ces organismes ne font-ils pas leur juste part comme les autres contribuables? Finalement, l'important crédit d'impôt initial accordé aux fondations l'année de leur création devrait aussi être revu en fonction du critère suivant : y a-t-il vraiment un don lorsque, dans les faits, c'est seulement le rendement du capital qui sera dépensé? Selon Brigitte Alepin, plusieurs règles dans la loi de l'impôt stipulent, dans des cas similaires, qu'il n'y a pas de don.

Ces solutions ne sont pas irréalistes. Ce ne serait que justice que de mettre fin à l'indécence d'une situation où les fondations privées sont démesurément choyées et s'ingèrent de plus en plus dans des secteurs comme la santé, pendant que les compressions budgétaires gouvernementales affectent la population – en particulier les plus démunis – et détériorent la qualité des services dont elle a besoin, comme le confirmait le rapport annuel de la protectrice du citoyen déposé à la fin septembre. Il y a là un enjeu politique, une question de transfert de pouvoir insidieux et un pacte-cadeau fiscal consenti aux fondations privées auquel les Québécois n'ont, au fond, jamais donné leur accord par la voie démocratique. ●

2. B. Alepin, *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*, Montréal, Méridien, 2004, p. 35.

Soirées Relations

LA COMMISSION CHARBONNEAU : RÉVÉLATRICE D'UNE PENSÉE ANESTHÉSIÉE?

Les audiences de la Commission Charbonneau nous donnent à voir un triste spectacle dans lequel certains, refusant de porter un jugement sur le sens moral de leurs actions, en viennent à faire primer leurs seuls intérêts individuels et corporatifs sur le bien commun. Cette anesthésie volontaire de la pensée empêche tout discernement entre le bien et le mal. Serions-nous, alors, devant ce que la philosophe Hannah Arendt a décrit comme «la banalité du mal», qui consiste entre autres à suivre la norme dominante, légale ou illégale, sans aucun questionnement sur sa moralité?

Venez y réfléchir et en débattre avec nos conférenciers invités :

MARC CHABOT, philosophe et parolier;

DARIO DE FACENDIS, sociologue;

MARGUERITE MENDELL, professeure titulaire à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia et directrice de l'Institut Karl Polanyi.

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi.



À MONTRÉAL

**LE LUNDI 27 JANVIER 2014
DE 19 H À 21 H 30**

MAISON BELLARMIN
25, RUE JARRY OUEST, MONTRÉAL
(MÉTRO JARRY OU DE CASTELNAU)

Contribution suggérée : 5 \$

RENSEIGNEMENTS :

Agustí Nicolau : 514-387-2541, poste 241 ou
anicolau@cjf.qc.ca | www.cjf.qc.ca

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

CAILLÉ, Alain, *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte, 1994.

CHANIAL, Philippe, *La société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, 2008.

GODBOUT, Jacques T., *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 2007 et *Le don, la dette et l'identité*, Montréal, Boréal, 2000.

GODELIER, Maurice, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.

HÉNAFF, Marcel, *Le don des philosophes. Repenser la réciprocité*, Paris, Seuil, 2012.

LAKEL, Amar, MASSIT-FOLLÉA, Françoise et ROBERT, Pascal (dir.), *Imaginaire des technologies d'information et de communication*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

MAUSS, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 [1923-1924].

MÉTAYER, Michel, *La morale et le monde vécu*, Montréal, Liber, 2001.

ROBICHAUD, Suzie, *Le bénévolat. Entre le cœur et la raison*, Chicoutimi, Les Éditions JCL, 2003.

SARHY, Germain, et ARIÈS, Paul (dir.), *Les pauvres entre mépris et dignité. Que peuvent nous apprendre les cultures populaires?*, Paris, Golias, 2012.

TESTART, Alain, *Critique du don : étude sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse, 2007.

ARTICLES ET REVUES

ARIÈS, Paul, « À l'école du bien-vivre », *Les Z'indigné(e)s*, n° 7, septembre 2013.

Études, tome 410, janvier 2009, section « Figures libres » sur le don.

GUÉRY, Alain, « L'insoutenable ambiguïté du don », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 3, 2013.

NAULT, François, « La grâce du don », *Études théologiques et religieuses*, n° 3, 2010.

OLIVERI, Nicolas, « Logiciel libre et open source : une culture du don technologique », *Quaderni*, n° 76, automne 2011.

La revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales).

Relations : D. Boisvert, « Repenser nos modes de vie », n° 745, décembre 2010; J.-C. Ravet, « La halte de Noël », n° 721, décembre 2007; Controverses : « La philanthropie en question », n° 717, juin 2007 et « Le bénévolat : résistance à la logique marchande? », n° 681, décembre 2002; C. Saint-Germain, « L'illégitime appropriation du vivant », n° 663, septembre 2000.

FILMS

La donation, de Bernard Émond, Montréal, 2009.

SITES WEB

<cadtm.org> : Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

<emmaus-international.org> : Mouvement de solidarité Emmaüs

<facil.qc.ca> : Association pour l'appropriation collective de l'informatique libre au Québec

<journaldumauss.net>

<rabq.ca> : Le Réseau de l'action bénévole du Québec



Tout cela

TEXTE : MARIE-CÉLIE AGNANT

ILLUSTRATION : RONALD MEVS

«La terre est ma patrie et l'humanité,
ma famille.»

KHALIL GIBRAN

Cet homme qui dormait avec des ombres était mon voisin. Il s'appelait Isidore. À travers le mur mitoyen, je l'entendais la nuit. Cris étouffés, mots incompréhensibles. Un homme, terriblement seul, pris dans les rets d'une parole inexistante. Il gémissait parfois jusqu'à l'avancée du jour, jusqu'à l'heure où les oiseaux s'éveillent.

Sa maison était immense: 16 pièces sur 2 étages. Il y habitait seul. Il vivait derrière ses portes obstinément closes. Quels souvenirs insupportables, quels spectres terrifiants s'invitaient dans son sommeil? Où trouver le baume pour le rendre à ses silences, me demandais-je inutilement nuit après nuit.

Jamais de visites. Il n'avait ni chien ni chat. Il risquait parfois un œil éteint par une des fenêtres de sa cuisine et, lorsqu'il m'apercevait, vite, il se calfeutrait derrière les lambeaux d'un rideau qui pendouillait, voile en loques d'un bateau à la dérive. Certaines nuits, Isidore s'agitait tant qu'on l'aurait cru parfois en train d'invectiver quelqu'un. Mes enfants et moi étions effrayés tout en sachant que nous ne courions aucun risque, sauf celui d'être réveillés. Et, comme de fait, j'émergeais du sommeil avec la certitude qu'un jour, policiers et ambulanciers viendraient pourchasser Isidore à travers sa maison, tandis que lui courrait comme un fou, se roulant par terre, terrassé par son désespoir secret. Je m'imaginais aussi capable de m'introduire chez lui, sur la pointe des pieds, pour le délivrer des fantômes qui l'assaillaient.

Un soir, je vérifiai plusieurs fois l'afficheur pour me convaincre que cette voix grailonneuse et trébuchante au bout du fil était bien la sienne. «C'est Isidore, votre voisin. J'ai cherché votre numéro.» Sa voix hésitante rappelait le geste du baigneur prudent qui, du bout des

orteils, tâte l'eau glaciale, la peur l'agrippant au ventre. «Je ne veux pas vous importuner mais j'aimerais emprunter un ouvre-bouteille», termina-t-il dans un souffle. La voix avait quelque chose de soyeux et d'infiniment mélodieux, quelque chose que ses effrayantes lamentations nocturnes n'avaient jamais laissé percevoir. «Vous ne dérangez pas, balbutiai-je à mon tour pour le rassurer. Contente de vous parler, nous sommes si proches voisins et depuis si longtemps.» Il n'écoutait pas, se confondait en excuses et remerciements.

Je raccrochai et me sentis envahie par une sensation unique, étrange, pareille à ces petites joies sans nom qui colorent une journée et nous laissent avec l'intime conviction que le soleil va renaître, que l'humain peut être beau, que l'espoir est là, enfin. Oui, un moment de délire heureux. Comment ce simple appel pouvait-il autant me remuer? Mes enfants rigolaient sous cape, à demi inquiets de cette histoire qui m'emplissait d'une joie frénétique. Ce vieil homme n'avait-il pas quitté sa réserve, son tombeau, et fait l'effort de trouver mon numéro de téléphone? «Il a demandé à la téléphoniste», rétorqua le plus jeune, plus effronté. «Qu'importe? répondis-je, confuse, il a appelé.» Était-ce Yom-Kippour, Souccot, Pessah ou Roch Hachana? Quel temps de l'année était-ce? Laquelle de ces fêtes devait célébrer Isidore, seul, dans sa prison aux 16 cellules?

Mon fils aîné lui porta un tire-bouchon. Isidore entrebâilla la porte et tendit la bouteille. Mon garçon me rapporta que la main d'Isidore tremblait tellement qu'il eût peur de voir la bouteille lui échapper. Il enleva le bouchon pour lui. Isidore le remercia et referma la porte aussitôt. Jeune Noir de 17 ans, grand de taille, mon fils incarnait sans doute un de ces dangers qui assombrissaient tant l'existence d'Isidore; il crut toucher du doigt la peur de l'homme, et il était si triste tandis qu'il me racontait avoir entendu trois tours de serrures plus le tintement insolite et sinistre des chaînes qu'Isidore mettait en place pour se protéger.

Toute la soirée j'essayai de deviner quel bonheur ténu, quelle célébration s'abritait derrière ce vin qu'Isidore buvait dans sa solitude.



*Gardien V, 2009, acrylique sur papier,
30,5 x 30,5 cm*

Puis un matin, sortant de la maison, sa voix. Il était sur sa terrasse, tout de noir vêtu et portait sa kippa. Je pris le parti d'arriver en retard au travail. Je refusais de ne pas prendre le temps de parler à Isidore. Ses yeux très bleus et son sourire bienveillant m'étonnèrent. Il commença à m'entretenir des réparations à entreprendre dans la maison, et moi, je pensais à l'homme de jadis... Tout à coup, il retroussa une manche, me montra un numéro tatoué sur son bras. Une manière de présentation. Mon cœur fit un bond terrible, tandis qu'en silence il détournait la tête, rattrapé par une sorte de pudeur. Son regard se voila. Sa main tremblait, tandis qu'il reboutonnait sa manche. Lorsqu'il ouvrit enfin la bouche, il me dit : « C'est depuis ce temps-là que le temps s'est arrêté. Je suis venu vivre ici avec mes parents mais la roue ne s'est jamais remise en marche. »

– Vous devriez en parler, répondis-je bêtement. Des psychologues, pourraient vous aider.

– Comment parler lorsqu'on n'a plus de mots? Ne restent que ceux de la blessure. Rattraper les mots qu'ils m'ont dérobés? Impossible. Vous savez... (il regarda au loin) quand je pense à tout cela, une seule image me vient : je suis debout au bord d'une falaise. Je prie, je supplie, personne n'entend. La falaise me happe, m'engloutit. Un fracas énorme, puis, tout s'éteint. Ne demeure alors que le cri, un cri qui n'est plus tout à fait le mien puisque son

écho se propage dans l'univers. Même lorsque l'univers demeure sourd, le cri est là, persistant. Les mots sont au fond du précipice, le précipice est dans le carrousel... je ne sais plus.

Il fit un geste large de la main. « Le cri est ici, ailleurs; le carrousel, partout. » Perplexe, j'écoutais l'homme. Faisait-il allusion à des versets de la Kabbale? Avait-il perdu la tête? Désespérée, je ne savais rien sauf cette impression que j'avais de grandir, de grimper, de gravir des échelons; une sensation physique, effrayante, mais à laquelle je ne voulais pas me soustraire.

« Mes parents avaient acheté cette maison que ma sœur veut vendre pour faire taire le cri, reprit-il. Je refuse. C'est ma prison et mon seul espace de liberté. Esther dit avoir quitté le carrousel, moi, j'y suis, j'y serai pour toujours. »

Mes conversations avec Isidore devenaient de plus en plus longues. Il savait toujours le moment où je franchirais ma porte le matin, et il apparaissait alors que je quittais bien à l'avance, pour éviter d'être en retard.

Un jour, il me parla de la Nuit de Cristal, du sang dans les rigoles et, souvent, il n'avait que deux mots pour tout dire : « Tout ça. » « Mon village, quelques rues, de pauvres maisons à colombages, des barrières en bois toujours enchaînées. Ma mère se levait jusqu'à dix fois la nuit pour vérifier le portillon. Cela n'a rien empêché : toutes les chaînes, tous les cadenas. Rien n'a pu empêcher tout ça. » ●



El Salvador : les gains et les écueils du FMLN

À la veille des élections présidentielles, prévues pour le 4 février, l'heure est au bilan pour le premier gouvernement de gauche à avoir dirigé le Salvador depuis la fin de la guerre civile.

CLAUDE MORIN

L'auteur, historien spécialiste d'Amérique latine, est professeur retraité de l'Université de Montréal

Depuis 1992, avec la signature des Accords de paix, la lutte armée a cédé la place à la lutte électorale au Salvador. Le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) a déposé les armes et s'est transformé en parti politique. L'extrême droite – représentée par l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) – a conservé son emprise sur le pouvoir, mais le FMLN a progressivement conquis des espaces. D'abord la mairie de San Salvador, en 1997, puis d'autres municipalités, accroissant parallèlement sa présence à l'Assemblée législative avant d'accéder à la présidence, en mars 2009, avec Mauricio Funes.

Cette victoire du FMLN a été qualifiée d'historique. Elle semblait annoncer l'avènement d'un nouveau Salvador, celui pour lequel des mouvements sociaux s'étaient formés et mobilisés dans les années 1970, celui pour lequel le FMLN avait combattu les armes à la main dans une guerre civile qui l'avait opposé pendant 12 années à l'oligarchie, aux forces armées et aux États-Unis. En février prochain, les Salvadoriens sont appelés à élire

leur président. Or, rien n'assure que le FMLN pourra conserver ce poste-clé.

DES POLITIQUES SOCIALES DANS UN CADRE NÉOLIBÉRAL

Le gouvernement de Mauricio Funes s'est pourtant distingué par ses politiques sociales. Rappelant l'engagement de M^{gr} Óscar Romero en faveur des pauvres, Funes avait affirmé lors de sa victoire qu'il allait «favoriser les pauvres et les exclus». En conformité avec sa promesse, il a créé des programmes sociaux ciblés pour les municipalités ou les familles les plus pauvres. Ces dernières ont vu leur accès aux services de santé, aux hôpitaux et aux médicaments s'améliorer de manière notable. Les petits consommateurs ont bénéficié de subventions pour l'achat de gaz propane. Des enfants ont droit à des fournitures scolaires (comprenant des souliers et des uniformes de fabrication locale) dans un certain nombre de municipalités. Près d'un million d'enfants reçoivent du lait trois fois par semaine. Le gouvernement a aussi distribué plus de 40 000 titres de propriété. Les petits agriculteurs et artisans ont profité indirectement de ces programmes. Les 100 000 aides domestiques, en majorité des femmes, sont désormais inscrites à la sécurité sociale. Les salaires et les pensions des fonctionnaires ont été augmentés. En revanche, faute d'un financement adéquat, le plan «Maison pour tous» n'a connu qu'une application modeste. Le gouvernement s'est aussi préoccupé de l'environnement. Un projet de loi, par exemple, vise à interdire les pesticides toxiques, mais la droite s'y oppose. Des

projets d'exploitation minière et de construction de barrages ont aussi été suspendus, faisant face à une forte résistance des communautés.

Cela dit, l'économie a représenté le talon d'Achille du gouvernement. L'état des finances publiques ne lui a pas permis de réaliser plusieurs engagements annoncés en juin 2009. Mauricio Funes n'a pu opérer une rupture avec les politiques néolibérales de ses prédécesseurs. Il ne faut pas entretenir d'illusions à ce chapitre. Majoritaire à l'Assemblée législative, la droite dispose d'un réel pouvoir de veto. Elle n'avait consenti aux Accords de paix que dans la mesure où la guerre civile menaçait ses intérêts économiques. De plus, l'oligarchie s'est renouvelée depuis une trentaine d'années. La vieille oligarchie liée à l'agro-exportation (notamment du café), qui avait été un protagoniste déterminant dans la guerre civile et la répression, a été supplantée par une nouvelle oligarchie centrée sur le commerce, les services, le tourisme. Cette dernière a développé des intérêts dans toute l'Amérique centrale et a partie liée avec des transnationales étrangères. Formée de grandes familles, elle a poussé pour l'adoption du dollar US comme devise, en 2001, et pour la signature de traités de libre-échange (dont l'Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et la République dominicaine, entré en vigueur en 2006). Or, ces deux mesures, que dénonçait le FMLN, n'ont eu aucun effet sur la création d'emplois. Le Salvador continue d'exporter massivement sa main-d'œuvre.

En effet, tous les jours, 600 Salvadoriens, en moyenne, abandonnent leur pays en quête d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leur famille. Plusieurs risquent leur vie – et la perdent – dans cette migration vers le





Nord à travers le Guatemala et le Mexique. Aux 6,6 millions de Salvadoriens demeurés au pays s'ajoutent 3 millions d'autres qui vivent à l'étranger, principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe. Une culture de l'émigration tient lieu de projet national. L'économie salvadorienne dépend aujourd'hui largement des transferts (*remesas*) effectués par ces émigrants établis à l'étranger. Ceux-ci sont passés de 686 millions de dollars, en 1992, à 4 milliards en 2012, représentant plus de la moitié des revenus extérieurs.

Les États-Unis jouissent toujours d'un énorme pouvoir au Salvador. Ils se sont ingérés dans de précédentes campagnes électorales. Des programmes d'assistance, tel le Fomilenio (orienté sur les infrastructures: ponts et chaussées, électrification rurale, tourisme, éducation, etc.), leur servent de leviers. L'ambassade a ainsi manœuvré pour l'adoption de la *Loi du partenariat public-privé* qui donne la clé des ports, des aéroports et des routes du pays aux transnationales étatsuniennes.

Le FMLN n'a donc pu remettre en question les grandes orientations économiques promues par l'Association nationale des entreprises privées (ANEP) et les autres organisations patronales. Condamné au pragmatisme, il ne peut faire la promotion du socialisme sans qu'on lui oppose l'épouvantail du communisme.

L'INSÉCURITÉ, UN ENJEU SOCIAL ET ÉLECTORAL

Entre 1980 et 1992, la guerre civile a fait 75 000 morts, 12 000 blessés et 8 000 disparus. Mais la fin de la guerre est loin d'avoir mis fin à la violence extrême: la violence sociale aurait fait

quelque 50 000 morts depuis. Assassinats, enlèvements et extorsions sèment la peur chez les riches et les pauvres. En 2010, on enregistrait 70 meurtres par 100 000 habitants, un taux parmi les plus élevés de la planète.

On a beaucoup fait état de la violence déployée par les bandes de rues, les *maras*. Ces bandes sont nées au sein de l'émigration salvadorienne en Californie et la déportation des jeunes délinquants par les États-Unis a déplacé le problème au Salvador. Mais cette criminalité juvénile n'est pas la seule en cause. Le crime organisé, les narcotrafiquants, les anciens combattants démobilisés et réduits au chômage contribuent aussi à la violence dont les victimes sont particulièrement les femmes.

Partisans de la «*mano dura*», les précédents gouvernements ARENA avaient politisé la criminalité en vue de faire des gains auprès de l'électorat pauvre et des classes moyennes. Le FMLN préconise pour sa part une approche globale qui tient compte des racines socio-économiques de la délinquance. En mars 2012, les *maras* ont décidé d'une trêve entre elles, grâce à des personnes proches du gouvernement, un aumônier militaire et un ancien commandant de la guérilla, qui ont agi comme médiateurs. La moyenne quotidienne de meurtres a chuté de 15 à 6. En janvier dernier, 11 municipalités s'engageaient à mettre en place des plans de réinsertion sociale pour les membres des bandes qui rendaient leurs armes. Le succès de cette approche met en danger la stratégie d'ARENA fondée sur l'exploitation électorale de l'insécurité. Ce parti a répliqué par son initiative «Alliance citoyenne», incitant les gens à se trans-

former en vigiles et à seconder la police. En même temps, les États-Unis ont critiqué la politique de sécurité du gouvernement, menaçant de suspendre leur assistance s'il est démontré que l'argent a servi à la réinsertion des délinquants. C'est comme si la droite et Washington souhaitaient l'échec de la trêve pour éviter que le FMLN n'en recueille des dividendes politiques.

Un autre dossier explosif concerne l'impunité. Le Parlement a voté, en 1993, une loi d'amnistie générale pour les crimes commis entre 1980 et 1992. Des groupes de victimes réclament des procès pour que justice soit rendue. Ils invoquent le crime de lèse-humanité, qui ne serait pas couvert par l'amnistie. Même si le président Funes a demandé pardon au nom de l'État – geste que la droite a dénoncé – pour le massacre d'El Mozote, le plus connu d'une centaine de massacres commis durant la guerre civile, il n'a toutefois pas remis en cause l'amnistie. Son gouvernement compte d'anciens officiers et d'anciens guérilleros à des postes de ministres ou de conseillers.

POUR L'AVENIR

Trois candidats peuvent aspirer à la présidence en février 2014. Salvador Sánchez Cerén, un ex-commandant du FMLN, devrait finir premier. Mais à défaut de l'emporter au premier tour, il risque de perdre au second tour face à une alliance entre Norman Quijano, représentant l'ARENA, et Antonio Saca, pour une nouvelle coalition de droite, le mouvement Unidad. Ces deux candidats sont sous enquête, le premier pour sa gestion comme maire de San Salvador, le second en raison de plusieurs scandales survenus alors qu'il était président (2004-2009). Les accusations de corruption joueront un rôle dans la campagne. Malgré ses limites, comme nous l'avons vu, le gouvernement issu du FMLN a représenté une avancée significative à plusieurs égards. À l'opposé, le retour au pouvoir de l'ARENA (ou d'Antonio Saca) constituerait un net recul. ●

Cunegunda Peña, lors d'une manifestation en 2011, tenant la photo de son fils disparu pendant la guerre civile au Salvador. Photo: PC/Luis Romero

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de janvier-février de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 17 janvier. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur

la géopolitique mondiale

Dans le contexte de l'émergence de nouveaux pôles d'influence dans le monde, du côté de la Chine, de l'Inde et du Brésil notamment, assiste-t-on au déclin de l'Occident et de l'hégémonie américaine? Comment lire la reconfiguration des forces qui s'opère actuellement, en particulier les grandes luttes pour le contrôle des ressources? Comment évolue le rôle des États-Unis, une puissance militaire inégalée, appuyée par une OTAN en expansion? Son contrôle de la mondialisation capitaliste reste puissant, mais partout des résistances s'expriment. Ce dossier se penchera sur certaines des grandes transformations et lignes de tension qui caractérisent la géopolitique mondiale actuelle.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelations.qc.ca>.



Alain Reno, *Et ça tourne*, 2013

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur le hockey;
- une analyse de la situation sociopolitique en Hongrie;
- un regard sur la laïcité;
- le Carnet de Naïm Kattan;
- la chronique littéraire de Marie-Célie Agnant;
- les œuvres de notre artiste invité, Alain Reno.



Le don est un geste de générosité.

Le partage est un acte de solidarité.

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

IMPUNITÉ AU SALVADOR

L'archevêché de San Salvador a annoncé, le 30 septembre dernier, qu'il ferait définitivement son service d'aide juridique aux pauvres. Ce service avait été créé par M^{re} Óscar Romero, en 1977, dans un contexte de forte répression politique et de graves violations des droits humains au Salvador. Au fil du temps, le service a recueilli une mine colossale de témoignages et de preuves incriminantes pour les autorités politiques et militaires du pays, responsables de nombreux massacres, notamment durant la guerre civile (1979-1992). En tout, ce sont quelque 50 000 dossiers de plaintes dont le sort est désormais incertain en raison de la fermeture annoncée par l'archevêché. Cette décision survient au moment où la Cour suprême du pays doit se prononcer sur la constitutionnalité de la Loi d'amnistie de 1993, qui pourrait lever l'immunité juridique des responsables de crimes de guerre.

QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre dernier, le Collectif pour un Québec sans pauvreté a rendu publique la déclaration commune *Pour que le Québec fasse mieux*. On y dénonce les nombreuses décisions du gouvernement québécois qui affectent directement les plus pauvres, que ce soit le maintien de la taxe santé, la hausse des tarifs d'électricité, ou les coupes dans l'aide sociale. Alors qu'encore 750 000 personnes au Québec ne couvrent pas leurs besoins de base, le Collectif rappelle que «l'élimination de la pauvreté passera par une solution politique». Il exhorte le gouvernement, au nom de l'égalité en dignité et en droits, à garantir aux plus démunis «un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation».

VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Dans le cadre des *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes*, plusieurs activités de sensibilisation auront lieu du 28 novembre au 6 décembre. Organisée par la Fédération des femmes du Québec, la campagne de cette année sera menée sous le thème «Nier les inégalités met les femmes en danger». Elle culminera avec un rassemblement devant le Palais de justice de Montréal, le 6 décembre, date qui marque le sombre anniversaire de la tuerie de Polytechnique. La campagne vise à souligner que les discours banalisant ou niant carrément la spécificité de la violence envers les femmes contribuent à accentuer leur vulnérabilité. Au Québec, 80 % des victimes d'agression sexuelle et 81 % des victimes de violence conjugale sont des femmes. Pour connaître le calendrier des activités, visiter le <ffq.qc.ca>.

AÉCG : PÉTITIONS À SIGNER

Depuis que le gouvernement canadien a conclu une entente de principe en vue de la signature de l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne, les voix se multiplient pour exiger la divulgation immédiate des textes de cet accord et la tenue d'un véritable débat démocratique avant sa signature. Cette entente peut avoir des conséquences majeures sur nos contrats et nos services publics, le coût des médicaments et le pouvoir de réglementer des États, entre autres. La population est invitée à signer deux pétitions, l'une s'adressant au gouvernement fédéral : <tradejustice.ca>; l'autre s'adressant au gouvernement québécois. Celle-ci est disponible sur le site de l'Assemblée nationale : <assnat.qc.ca/exprimez-votre-opinion>.

INDUSTRIE EXTRACTIVE CANADIENNE

L'organisme Développement et paix vient de lancer une campagne intitulée «Une voix pour la justice», qui vise à faire pression sur le gouvernement fédéral pour que soit créé un poste d'ombudsman indépendant pour l'industrie extractive canadienne. Nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour dénoncer les pratiques de cette industrie, au Canada mais aussi dans les pays du Sud. Plusieurs collectivités de par le monde sont en effet victimes de déplacements forcés, de conflits ou de la pollution de leur environnement, entre autres, en raison des activités de compagnies minières ou pétrolières canadiennes. Renseignements : <devp.org/voixpour lajustice>.

RAPPORT SUR LES DROITS HUMAINS

Dans son *Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada*, publié en juin dernier et endossé par une quarantaine d'organismes, la Ligue des droits et libertés souligne le «recul généralisé des droits humains». Constatant que les conditions de réalisation de ces droits ne sont plus réunies, elle en appelle à rompre avec le modèle d'organisation économique, sociale et politique actuel et avec la primauté de la croissance économique, le tout-au-marché et l'effritement de la vie démocratique qui l'accompagnent. Selon les signataires, le plein respect des droits humains passe par un projet de société fondé sur une véritable solidarité. Afin d'élargir la diffusion du rapport de 48 pages et de mobiliser la société civile autour de ses conclusions, une version abrégée et un guide d'animation ont été produits et sont disponibles sur le site de la Ligue : <liguedesdroits.ca>.



La gentrification, un mal pour un bien?

Revitaliser des quartiers en limitant les effets négatifs de la gentrification sur les plus pauvres est possible.

HÉLÈNE BÉLANGER

L'auteure est professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM

La gentrification, qui peut être provoquée ou facilitée par des projets de revitalisation, semble inévitable tant elle est généralisée dans nos villes. L'amélioration de l'environnement physique des quartiers les rend plus attrayants pour une population plus fortunée qui vient s'y installer. Mais les transformations matérielles et sociales des quartiers peuvent éveiller craintes et inquiétudes chez leurs résidents, voire provoquer l'émergence de mobilisations anti-gentrification. Pourtant, n'est-il pas possible, sous certaines conditions, de revitaliser les quartiers au bénéfice de tous, incluant les résidents plus pauvres? Nous le pensons.

La gentrification peut permettre, du moins au début du processus, l'augmentation de la mixité sociale, qui est un objectif à atteindre pour diminuer la concentration de la pauvreté dans les quartiers et réduire l'exclusion sociale. Aussi, les nouveaux résidents sont des clients potentiels attirant de nouvelles activités commerciales. Si on peut déplorer l'arrivée de restos chics, par exemple, c'est parfois aussi une bonne épicerie qui s'installe dans des quartiers souvent défavorisés en la matière. L'augmentation de l'assiette fiscale et des taxes foncières est de plus un levier permettant à une ville de réinvestir dans les infrastructures publiques, allant de la réfection routière à la création d'espaces publics. Malgré ces effets positifs, certaines précautions sont à prendre pour contrer les effets négatifs.

L'ENJEU DU LOGEMENT

Les craintes des résidents prennent racine dans l'idée que la gentrification est responsable du déplacement – par les évictions et les pressions du marché immobilier – des ménages à moyen et bas revenu, et de leur remplacement par une population mieux nantie. Ainsi, c'est avec suspicion qu'on observera les projets de réhabilitation d'immeubles industriels à des fins résidentielles ou les nouvelles constructions de condos. Or, ces projets s'ajoutent à l'offre résidentielle existante et ne déplacent pas directement la population; ils peuvent même permettre à la frange en ascension sociale de demeurer dans le quartier. Le problème vient plutôt de la conversion de logements locatifs en condos. Même en présence d'un moratoire, la pratique reste possible et retire de nombreuses unités locatives du marché privé. Notre étude des rôles d'évaluation de l'arrondissement Ville-Marie à Montréal, entre 2004 et 2011, montre une perte nette de 211 logements locatifs. Difficile à évaluer, cette perte serait encore plus élevée en réalité, en raison de la conversion de plus de 1300 logements qui étaient en mode de tenure régulière (locatifs et condos indivis) en condos divis; ce changement n'a pas été compensé par un nombre suffisant de nouvelles constructions locatives.

Le logement social (et communautaire) est donc essentiel pour protéger la population locale des pressions du marché immobilier et ralentir le processus de gentrification. Mais le retrait du gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux dans les années 1990 et sa décision

récente de se retirer complètement du domaine du logement social ont de graves conséquences. À Montréal seulement, 22 000 ménages sont en attente d'une place en HLM, parfois pendant plusieurs années, selon la Société d'habitation du Québec.

La *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les grands projets résidentiels*, adoptée par la Ville de Montréal en 2005, est une approche intéressante. En priorisant les projets incluant du logement abordable, la Ville fait la promotion de la mixité sociale en tentant de répondre aux besoins en logement de la population locale, tout en favorisant la revitalisation des quartiers. Cette stratégie devrait-elle être plus contraignante et devenir une véritable politique d'inclusion de logements abordables dans les projets privés? Le risque demeure qu'une politique trop contraignante nuise à l'investissement privé.

CHANGER LA TAXATION FONCIÈRE

Nous pensons plutôt que nos villes pourraient changer leur système de taxation foncière. Le logement locatif serait moins sensible à la spéculation foncière si ce système était basé, en tout ou en partie, sur la valeur locative des logements (donc les revenus) plutôt que sur la valeur marchande des biens immobiliers. Cette avenue pourrait faciliter le maintien, voire favoriser la construction de logements locatifs abordables dans les quartiers.

En somme, il est possible de protéger, du moins en partie, les populations «traditionnelles» des quartiers en gentrification. Pour cela, nos villes se doivent d'être proactives afin d'assurer le maintien et la construction d'unités de logement abordable sur leur territoire tant dans le domaine du logement locatif privé que dans celui du logement social et communautaire. ●



La gentrification est un phénomène répandu dans les grandes villes du Québec et d'ailleurs. Sous la pression du marché immobilier, l'embourgeoisement des quartiers populaires s'accroît. Pour les uns, ce processus peut avoir du bon si on pallie ses effets négatifs. Pour les autres, il est indissociable d'un projet néolibéral à combattre.

La lutte contre la gentrification s'impose et passe par la remise en question du projet néolibéral qui transforme nos villes.

LOUIS GAUDREAU

Au cours de la dernière décennie, les opérations de «revitalisation intégrée» se sont imposées comme stratégie privilégiée pour s'attaquer au phénomène de la gentrification. Elles consistent à réunir les principaux acteurs d'un quartier afin qu'ils s'accordent sur les orientations à donner à son développement. Bien qu'elles aient pu avoir des retombées positives en certaines occasions (la construction de logements sociaux par exemple), ces initiatives se heurtent souvent à un marché de l'immobilier qu'elles ne contrôlent pas et dont la récente croissance a pourtant constitué, dans bien des secteurs, le principal moteur de la gentrification. Ce sont des mesures palliatives, mais pour vraiment combattre la gentrification et ses effets sur les classes les plus pauvres – qu'elle tend à chasser progressivement de leur quartier –, il est nécessaire de s'attaquer à la racine du mal et d'aborder le phénomène sous l'angle de ses causes structurelles. Au cœur de celles-ci, on retrouve la propriété privée. Voici quelques illustrations du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde néolibéral contemporain.

LA DÉPENDANCE À LA VALEUR FONCIÈRE

Tout d'abord, les municipalités sont soumises à de fortes contraintes qui les incitent à promouvoir la mise en valeur de leur territoire. La plus importante provient de leur mode de financement, qui repose en très grande partie sur l'impôt foncier, c'est-à-dire sur une

taxe calculée en fonction de la valeur marchande des terrains et immeubles. Dans ces conditions, les villes qui souhaitent augmenter leurs revenus sont donc structurellement encouragées à favoriser un développement générateur de valeur foncière et à stimuler la croissance du prix de l'immobilier. Cette tendance est aussi renforcée par la pression qui s'exerce sur elles pour accroître leur rayonnement international. Les villes sont aujourd'hui devenues des points d'ancrage du capitalisme globalisé, au sein duquel elles se livrent une forte concurrence pour attirer des investissements liés aux domaines de la haute finance, des technologies de pointe et du tourisme de masse. Or, ces activités sont souvent incompatibles avec des mesures favorisant l'accessibilité des centres-villes comme lieux de résidence pour les personnes à faible et à moyen revenu.

L'ESSOR DE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Par ailleurs, depuis le milieu des années 1990, les politiques publiques en matière d'habitation ont encouragé l'accession à la propriété au détriment du développement du logement locatif et social. Que ce soit par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de sociétés paramunicipales comme la Société d'habitation et de développement de Montréal, les pouvoirs publics ont mis en place des programmes très populaires visant à élargir l'admissibilité des ménages aux prêts hypothécaires. Ces programmes sont cependant conçus de manière à ce que l'endettement auquel accèdent

les nouveaux acheteurs ne soit viable que s'il est compensé par une augmentation du prix de l'habitation. En engageant des fonds publics dans un tel soutien au marché de l'habitation, ces mesures exercent une pression supplémentaire sur la valeur de l'immobilier et favorisent la gentrification.

De plus, l'acquisition d'une résidence dans l'espoir qu'elle prenne de la valeur est désormais conçue comme une réponse adaptée au nouveau contexte néolibéral qui, comme on le sait, a eu pour conséquences d'affaiblir les protections sociales, de freiner la progression des salaires et de renvoyer aux seuls individus la responsabilité de prendre en charge leurs conditions d'existence. Elle est présentée comme un investissement sans risque, une protection contre les imprévus et comme un moyen de pallier l'insuffisance des régimes de retraite. Les institutions financières ont su tirer avantage de cette situation en proposant à leurs clients de compenser l'écart grandissant entre leur salaire et le coût de la vie au moyen d'emprunts garantis par la hausse prévue du prix de revente de leur propriété. L'acquisition d'une propriété devient en quelque sorte une solution de remplacement à la dissolution de l'État-providence et joue un rôle dans l'augmentation du coût du logement et la gentrification des quartiers urbains.

Bien qu'elle soit localisée dans ses effets, la gentrification est donc indissociable des transformations à plus large échelle qui ont donné vie au projet néolibéral dans nos villes. Les efforts pour lutter contre ce phénomène doivent donc aller de pair avec une remise en question en profondeur du modèle de société qui en est la cause. ●

L'auteur est professeur à l'École de travail social de l'UQAM





Hélène Dorion s'adresse à notre fragilité. Celle que nous ne voulons pas voir, ressentir, vivre et qui pourtant nous ouvre à la vie. Celle qui est masquée sous l'épaisseur des images de puissance, de contrôle, de rentabilité.

Jean-Claude Ravet





Une société de Québecor Média

EXPOSITION

BEAT NATION

DU 17 OCTOBRE 2013 AU 5 JANVIER 2014 AU
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
COMMISSAIRES : KATHLEEN RITTER, TANIA
WILLARD ET MARK LANCTÔT

Le hip-hop, l'art de rue et la culture autochtone ont en commun une formidable capacité d'absorption, d'innovation et de transformation. C'est ce que nous donne à voir cette exposition, qui explore les multiples variations de la culture autochtone d'après ses fusions contemporaines avec la culture hip-hop, notamment autour des thèmes du rythme, de la scène, de la rue et du tag. Fidèles à un certain hip-hop conscientisé et revendicateur, les œuvres ont une portée clairement politique. L'humour et la dérision sont aussi convoqués, autant comme arme politique que comme outil de relativisation du poids de l'histoire, ce qui est rafraîchissant à tout point de vue.

Pas moins de 28 artistes de tout le continent nord-américain (des Tlingits d'Alaska aux Navajos du Nouveau-Mexique en passant par les Haïdas de la Côte Ouest ou encore les Inuit du Nunatsiavut) sont réunis, s'exprimant à travers des médiums artistiques variés. Le visiteur se fait happer par des œuvres vidéographiques, photographiques, musicales, performatives, de toutes tailles, plus ou moins en mouvement et élaborées selon de multiples techniques de peinture, de collage, de sculpture, de graffiti et de confection vestimentaire. Toutes présentent ou représentent des objets du quotidien typiques de la culture hip-hop et de l'art de rue (platines, vinyles, vélos *lowrider*, planches à roulettes, etc.) mixés et remixés avec les mythes, les récits et les symboles autochtones. À plusieurs reprises, l'image et le son sont produits de concert, en grand format et à fort volume, dans des espaces plus ou moins clos, et transforment la visite en véritable expérience sensorielle. À d'autres moments, la mise en scène plonge le visiteur davantage dans un état de contemplation ou de

réflexion. L'exposition offre ainsi diverses interactions entre le public et les œuvres.

Les démarches artistiques présentées ne suivent pas la recherche d'un équilibre entre tradition et modernité ou entre la réserve (le rural) et la ville (l'urbain), selon les termes d'une conception dualiste occidentale qui, par son caractère dichotomique, en appelle à des identités exclusives et des représentations caricaturales. Au contraire, les processus créatifs sont davantage engagés dans une contemporanéité absorbant et transformant les legs incessants de l'histoire en marche et de l'histoire passée. Ils témoignent ainsi d'une contribution réciproque importante entre la culture autochtone, la culture hip-hop et l'art de rue. La perspective offerte permet alors une critique subtile et particulièrement savoureuse des représentations postcoloniales – historiques et actuelles – des Autochtones telles que véhiculées au sein de la société dominante nord-américaine, notamment dans sa culture populaire.

Les expressions de la réappropriation de l'image et de la définition de la personne autochtone proposées dans cette exposition investissent les interstices entre dérision et réflexion, gravité des réalités autochtones et fierté des gens qui les vivent au quotidien. Ces espaces significatifs, mis en valeur artistiquement, ne peuvent que rendre plus efficace la dimension revendicative des œuvres. Le message politique en est ainsi d'autant plus remarquable qu'il porte tant sur la dénonciation des préjugés racistes envers les Autochtones que sur l'affirmation d'une identité autochtone, certes clairement revendiquée comme distincte, mais aussi réclamée comme humaine, tout simplement. Au final, les stéréotypes envers les Autochtones volent en éclats. C'est un tribut important de cette exposition.

Les battements de ce projet, conçu par la Vancouver Art Gallery en 2008, résonnent fortement aujourd'hui en écho aux martèlements politiques des plus récentes mobilisations autoch-

tones, comme le mouvement *Idle No More/ Fini l'Inertie* et les différents actes d'expression (marches, manifestations, etc.).

Seul bémol, l'absence du rap. C'est d'abord une surprise, puis un non-sens compte tenu des réalités (re)présentées dans cette exposition et du foisonnement de rappeurs autochtones au



Canada (Team Rezofficial, Samian, Violent Ground, Draven, Winnipeg's Most, etc.) et aux États-Unis (Buggin' Malone, Queese IMC, Yaiva, etc.). Le rap est en effet un véhicule artistique et politique central de dénonciation, de dérision et d'affirmation de soi, très investi par la jeunesse autochtone. Entendre les voix, écouter les messages politiques (ou autres) qu'elles auraient à livrer, aurait rendu cette exposition exhaustive, au moins du point de vue des médiums, ce qui n'est pas une mince affaire.

PAUL WATTEZ

Nicholas Galanin, *Tsu Heidi Shugaxutaaan*,
part 1 & 2, 2011.
Image tirée d'une
vidéo



UN RÉPUBLICANISME PROPRE AU QUÉBEC?

Marc Chevrier

**LA RÉPUBLIQUE QUÉBÉCOISE.
HOMMAGES À UNE IDÉE SUSPECTE**
Montréal, Boréal, 2012, 454 p.

Si l'on peut déplorer la fâcheuse habitude qu'ont certains intellectuels et politiciens québécois à vouloir importer tel quel le modèle républicain français, on ne peut accuser Marc Chevrier d'en faire partie. Son ouvrage baroque – tant par l'aspect dense et fouillé de son contenu que par son style maniéré – est en effet porté par une volonté manifeste de développer une pensée politique républicaine proprement québécoise, enracinée dans l'histoire du Québec.

En fait foi, notamment, le long chapitre consacré à la Nouvelle-France dans la première partie du livre. Évitant la polarisation habituelle entre l'école de Montréal et celle de Québec sur l'interprétation à donner à la Conquête britannique, l'auteur propose plutôt de voir dans le choc entre le monde européen inégalitaire duquel provenaient les colons français et l'univers amérindien, l'émergence d'une nouvelle représentation de la liberté qui se rapproche de l'idéal républicain.

L'auteur effectue ensuite un survol des nombreux « sursauts civiques » de l'histoire du Québec, des insurrections patriotes de 1837-1838 jusqu'à la Révolution tranquille en passant par les deux référendums sur la souveraineté. S'il voit poindre un idéal républicain plus ou moins assumé, selon le cas, dans chacun de ces sursauts, il ne peut que constater l'échec d'une fondation où le peuple aurait proclamé sa souveraineté dans une constitution républicaine – un moment sans cesse repoussé tant au Québec qu'au Canada.

Prenant acte des échecs référendaires de 1981 et 1995, Chevrier se propose dès lors d'esquisser les contours d'une démarche vers la fondation d'une république québécoise, que son

avenir soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada. Cette démarche, qui passe par l'adoption d'une constitution pour le Québec, aurait plusieurs avantages selon l'auteur. Elle permettrait d'organiser le droit politique québécois, de cristalliser un projet de réforme démocratique, d'actualiser la souveraineté populaire, de clarifier les valeurs communes (notamment en consolidant l'idée de culture publique commune) et de doter les citoyens d'un outil de pédagogie politique.

Outre ces avantages au plan de la politique intérieure, l'adoption d'une constitution québécoise aurait aussi celui de redonner au Québec l'initiative en matière constitutionnelle, qu'il a en quelque sorte abandonnée depuis l'échec référendaire de 1995. En adoptant une constitution républicaine au sein d'un Canada monarchiste, le Québec placerait Ottawa devant la nécessité d'adapter son cadre constitutionnel en conséquence. En cas de refus, le Québec aurait alors en sa constitution une solide base sur laquelle proclamer son indépendance. Cette démarche, dont Chevrier expose sommairement les différentes possibilités, connaît d'ailleurs un regain d'intérêt depuis quelques temps au sein de certains cercles indépendantistes, surtout intellectuels, mais aussi militants.

On sent, au cœur de cet ouvrage, la volonté assumée de libérer le nationalisme québécois de la stricte défense d'un « substrat identitaire soudé jadis par la foi, aujourd'hui par la langue et par une manière d'être » particulière (p. 281), pour l'ancrer plutôt dans un projet civique tributaire d'un héritage républicain à revisiter. Toutefois, certaines questions importantes restent en plan et devront être approfondies dans les discussions qui se tissent déjà autour de ce livre. Pour n'en nommer qu'une des plus fondamentales, la place des Autochtones dans une éventuelle république québécoise est totalement absente. Pourtant, dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur va jusqu'à voir dans la Grande Paix de Montréal, signée en 1701 entre le régime français et les nations autochtones, l'esprit d'un pacte confédéral qui

aurait pu « souder la constitution d'une République des républiques » (p. 166). Or, une pensée républicaine ancrée dans l'histoire du Québec ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur le rôle que doivent jouer les Premières nations dans l'élaboration d'un agencement institutionnel qui serait propre à l'État que nous voulons voir naître. Notre identité est trop redevable des relations que nous avons entretenues avec elles, tout au long de notre histoire, pour que nous puissions les tenir à l'écart d'un projet politique aussi fondamental.

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

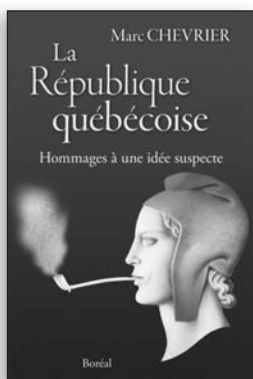
AU CŒUR DU CONFLIT SOUDANAIS

Guillaume Lavallée

DANS LE VENTRE DU SOUDAN
Montréal, Mémoire d'encrier,
2012, 270 p.

Cet ouvrage nous permet de remonter le fil des événements ayant précédé l'indépendance du Soudan du Sud. Il nous plonge au cœur des tribulations ayant ponctué les mois précédant l'indépendance de ce pays, en janvier 2011. La population soudanaise a voté à 98,8 % pour la sécession lors de ce référendum historique. Près de quatre millions d'électeurs s'étaient inscrits à ce scrutin, pour une population d'environ huit millions d'habitants. Le référendum était un élément-clé d'un accord de paix de 2005, qui avait mis fin à deux décennies de guerre civile entre le gouvernement de Khartoum, la capitale soudanaise, et les rebelles du Sud.

Le journaliste Guillaume Lavallée connaît visiblement bien l'actualité politique récente du Soudan. Il faut dire qu'il a été correspondant de l'Agence France-Presse dans ce pays, où il s'est installé à Khartoum en 2009 pour couvrir et témoigner des conséquences du mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale contre le président Omar El-Béchir.





Si les médias ne cessent de parler de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de génocide au Darfour, ils fournissent toutefois peu d'analyses de fond permettant de mieux décrypter ces réalités complexes et les multiples enjeux géopolitiques sous-jacents au conflit soudanais (voir M. Idir, «Soudan du Sud: la naissance d'un nouvel État», *Relations*, n° 753, décembre 2011). Ce livre fait donc œuvre utile, surtout que la grande majorité des publications portant sur ce sujet sont de langue anglaise. L'auteur fournit ainsi au public québécois une analyse plus élaborée que celle qu'il était astreint à produire dans le cadre plus limitatif des dépêches d'agences de presse.

La somme d'informations distillée dans ce livre permet notamment de comprendre la rationalité des acteurs pour qui la violence est un levier politique important, qu'il s'agisse desdites milices proches de l'armée nordiste, des rebelles sudistes, voire des rebelles de la région du Darfour. Elle permet aussi de saisir les interstices d'un conflit qui confinerait de larges pans de la population à des conditions de dénuement. Le journaliste les raconte dans un style littéraire et une langue qui nous permettent de déceler un regard à la fois aguerri, mais aussi sensible et très au fait des codes culturels locaux.

Les péripéties et rencontres qui ponctuent l'ouvrage permettent de mieux prendre la mesure de ce qu'exige une couverture journalistique en zone de guerre. Elles fournissent de plus à l'auteur le prétexte idoine pour faire une sorte de sociologie du conflit armé. Des témoignages font entendre la voix des populations locales qui expriment leur exaspération et décrivent le sort qui leur est dévolu malgré la manne pétrolière. Sans oublier l'enjeu de l'eau dans la région.

La lecture nous plonge aussi au cœur d'enjeux post-référendaires, notamment le sort des populations originaires du sud habitant au nord et le difficile choix qu'elles doivent faire au terme de la naissance du nouvel État au sud. L'auteur aborde cet enjeu tout en nous introduisant à la réalité du phénomène migratoire qui caractérise le vécu de ces personnes.

En tant que nouvel État, un des défis auquel est confronté le Soudan du Sud est le recrutement et la formation de cadres et de fonctionnaires. À cet égard, l'auteur n'hésite pas à critiquer la forte présence d'ONG et d'organismes d'aide internationale dans le pays, qui risque de miner la construction de l'État naissant et la capacité de celui-ci à résister aux pressions des intérêts étrangers.

Comme la population du pays est caractérisée par une très grande diversité, l'État devra aussi veiller à ce que ses diverses composantes soient intégrées dans ses institutions. Le livre nous introduit subtilement à ces enjeux par le biais de témoignages et de récits de rencontres, mais aussi par des rappels historiques: cela permet d'aller au-delà des simplismes que charrient trop souvent les lectures ethnistes des conflits.

MOULOUD IDIR

HOLLYWOOD PEUT-IL ÊTRE SUBVERSIF?

Claude Vaillancourt
HOLLYWOOD ET LA POLITIQUE
Montréal, Écosociété, 2012, 164 p.

Hollywood traîne la réputation d'être l'industrie vouée à la production de marchandises culturelles de consommation rapide, d'abord destinées au divertissement innocent de ses myriades de spectateurs. Pourtant, le cinéma hollywoodien met souvent en scène des récits historiques de guerres, d'espionnage, de diplomatie, de luttes sociales et de crises humanitaires... On pourrait donc s'étonner, nous dit l'essayiste Claude Vaillancourt, que tant

de films issus de cette usine à rêves abordent des sujets sociaux et politiques sérieux, et bien réels. Mais que disent les films hollywoodiens lorsqu'ils causent politique et société? Dans un style clair et avec une visée nettement pédagogique, cet ouvrage se donne pour tâche de proposer au lecteur un survol raisonné des différentes options idéologiques qu'empruntent les films concernés par la chose publique, dans un éventail allant de l'inénarrable conservatisme d'un *Rocky IV* à l'intransigeance critique de *Silver City*, en passant par l'ironie caustique de *Bowling for Columbine*. Le résultat de l'exercice est un essai qui encourage à voir et à revoir ces films, en nous interrogeant mieux sur ce qu'ils ont à nous dire.

En deux chapitres offrant une présentation bien ramassée du mode de production hollywoodien d'hier et d'aujourd'hui, Claude Vaillancourt pose d'emblée que ces films sont produits dans un milieu où les impératifs de rentabilité commerciale ont un double effet: d'une part, ils restreignent tout élan de liberté artistique trop contestataire, mais ils peuvent, d'autre part, encourager l'originalité créative de certains auteurs, comme une promesse de renouvellement de l'offre commerciale. Entre ces deux pôles, les films étudiés par l'auteur seront donc rangés en trois grandes catégories: *Le cinéma du statu quo*, éminemment conservateur; *le cinéma du questionnement*, où les films dénoncent des travers ponctuels de la société, sans oser en pointer les causes plus fondamentales; et *le cinéma subversif*, petite minorité d'œuvres à la posture critique nettement plus courageuse et moins mitigée, florissant notamment dans le domaine du documentaire.

Dans un exposé qui ne prétend pas être systémique – et encore moins exhaustif – mais où abondent les exemples de films connus et moins connus, chacune de ces trois postures de base est raffinée en sous-catégories, dont les intitulés pourront parfois





paraître étonnants à qui s'attendrait à ne voir traités que des films à sujets spécifiquement politiques. Par exemple, «le film catastrophe» (*Armageddon*, parmi d'autres) est présenté comme un avatar du cinéma du statu quo, où s'exprime le respect de l'ordre social établi; et «le charme discret de la banlieue» traite de certaines des caractéristiques du cinéma du questionnement dans un étrange quasi-genre rassemblant des films prenant pour décor ce chromo emblématique de l'*American way of life* qu'est la banlieue.

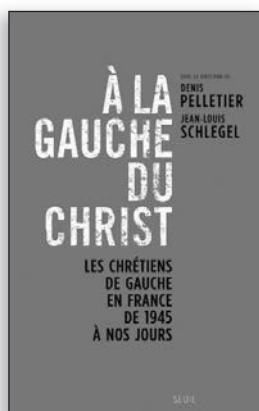
Ainsi, la question cardinale de cet essai – qui annonce qu'il «sera important de se limiter [...] à des films qui abordent clairement des questions sociales et politiques» (p. 31-32) et qui pourrait se résumer à demander *ce que dit Hollywood sur la politique et la société* – s'inverse plusieurs fois au fil du propos pour devenir une interrogation quant à *ce que l'on peut dire en termes politiques sur les films hollywoodiens*, thématique peut-être plus classique dans les études sur le cinéma. Et si cette hésitation peut sembler trahir une légère difficulté à bien cerner l'objet de l'étude, on se dit aussi qu'*Hollywood et la politique* file tout au long de ses pages, du fait même de cette hésitation, une réflexion riche et vivante sur la définition de ce qu'il convient de considérer comme pertinentment politique dans l'art et la culture.

SÉBASTIEN BAGE

HISTOIRE DE LA GAUCHE CHRÉTIENNE

Denis Pelletier et
Jean-Louis Schlegel (dir.)
À LA GAUCHE DU CHRIST.
LES CHRÉTIENS DE GAUCHE
EN FRANCE DE 1945 À NOS JOURS
Paris, Éditions du Seuil, 2012, 614 p.

Ce recueil d'articles, écrits en grande partie par des historiens, traite des engagements de la gauche chrétienne



(catholique et protestante) en France depuis la Deuxième Guerre mondiale en trois grandes périodes: de 1944 à 1962, quand la mémoire de la résistance marquait les luttes sociales de la gauche; de 1962 à 1981, quand le concile Vatican II et la contestation des jeunes (Mai 68) animaient la gauche chrétienne; et de 1981 à aujourd'hui, période où la gauche est affaiblie par la montée de la culture néolibérale. Ce qui préoccupe les auteurs, ce sont les engagements des chrétiens de gauche, les groupes qu'ils forment, les organisations qu'ils constituent, les revues et les bulletins qu'ils publient, les grands rassemblements qu'ils organisent, leurs relations à des partis politiques de gauche et la pensée religieuse qui les anime. Les auteurs s'intéressent aussi aux théologiens qui ont eu de l'influence auprès de ces mouvements.

Plusieurs exposés rapportent les réactions des catholiques de gauche à des phénomènes ou événements contemporains, comme la guerre d'Algérie, les crises dans le syndicalisme, la contestation de mai 1968, les partis politiques marxistes, l'essor du féminisme, le projet de l'autogestion, le Parti socialiste sous François Mitterand, l'arrivée de la «deuxième gauche», ou encore la montée du tiers-mondisme.

Les lecteurs québécois liront avec grand intérêt bon nombre de ces articles, car ils y verront des parallèles entre les mouvements du christianisme français et des courants de l'Église québécoise. Une bonne table des matières permet d'ailleurs au lecteur d'orienter sa lecture vers les sujets qui lui sont plus familiers. La publica-

tion de ce livre français nous fait toutefois prendre conscience que l'histoire de la gauche catholique au Québec reste à écrire.

Ce que ce livre raconte, c'est aussi l'histoire de l'essor et du déclin des mouvements liés à la gauche chrétienne en France. Dans son article, Yvon Tranvouez estime que, dans les années 1970, entre 20 000 et 25 000 catholiques et protestants s'identifiaient à la gauche chrétienne. Il arrive à ces chiffres en examinant les listes de personnes abonnées à des revues et des bulletins publiés par les groupes chrétiens de gauche à travers tout le pays. Il tient également compte de la participation à de grandes réunions annuelles tenues par ces groupes.

La même méthode de recherche est utilisée vers la fin du livre par Jean-Louis Schlegel pour démontrer le déclin rapide de la gauche chrétienne à partir des années 1980. Réagissant au courant conservateur appuyé par Jean-Paul II, surtout dans la deuxième partie de son pontificat, plusieurs groupes catholiques de gauche ont adopté des positions extrêmes, parfois hostiles à l'Église, se coupant de la tradition catholique et de la vie spirituelle qu'elle véhicule. Mais le déclin de la gauche chrétienne est aussi lié à la déchéance du marxisme, à la mondialisation du néolibéralisme et à un nouvel individualisme.

La conclusion, écrite par Jean-Louis Schlegel, qui a codirigé la publication, interprète l'émergence de la gauche chrétienne comme une parenthèse dans le catholicisme, un mouvement de courte durée qui n'a rien changé à l'Église. Selon moi, Schlegel se trompe. Corrigéant l'interprétation individualiste de l'Évangile, la gauche chrétienne a privilégié sa dimension sociale, son appel à l'engagement social pour la justice, la paix et les droits humains. Une dimension aujourd'hui reconnue dans des textes du magistère, même si celui-ci la met rarement en pratique.

GREGORY BAUM



Winston Churchill a déjà dit qu'on gagnait sa vie avec ce qu'on recevait, mais qu'on la bâtissait avec ce qu'on donnait.

Le don, l'**AREQ** y croit!

areq.qc.net

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
AREQ (CSQ) regroupe plus de 56 000 membres répartis sur tout le territoire québécois.



Une force pour la société

Radio Ville-Marie série *Regard de foi*

Du lundi au vendredi de 19h00 à 19h30

LUNDI



En dialogue
Jean-Philippe Trotter
Centre canadien
d'œcuménisme

MARDI



Questions d'aujourd'hui
Mario Bard
Office de catéchèse
du Québec

MERCREDI



Vues d'ailleurs
Denis Miron et Robert Lalonde
Aide à l'Eglise en détresse



JEUDI



*Chrétiens
du Moyen-Orient*
Kamal Karazivan

VENDREDI



*Rendez-vous pour l'âme
et Silence Intérieur*
Benoît Lacroix et
Bernard Ouimet



Radio Ville-Marie, j'y crois, je donne!

100,3 fm Sherbrooke
89,9 fm Trois-Rivières
89,3 fm Victoriaville
104,1 fm Rimouski
1350 am Ottawa-Gatineau

Tél.: 514 382-3913
Sans frais.: 1-855-212-2020

www.radiovm.com



ET
SI ON
AVANÇAIT

LE PROGRÈS SOCIAL DÉPEND DE NOUS.

facebook.com/LaCSN | twitter.com/LaCSN



CSN
csn.qc.ca